

ÉNERGIE DU LABRADOR

Terre-Neuve aurait agi de mauvaise foi avec le Québec

■ SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Le chef de l'opposition à l'assemblée législative terre-neuvienne, M. Steve Neary, a rendu public, hier, des documents qui, selon lui, démontrent que le gouvernement de Terre-Neuve

doit se contenter des miettes, soit environ \$10 millions. Le chef de l'opposition affirme qu'en posant des préconditions non négociables, le gouvernement Peckford a fait dévier les négociations.

Le chef de l'opposition affirme qu'en posant des préconditions non négociables, le gouvernement Peckford a fait dévier les négociations.

provinces. M. Peckford a menacé de rendre public tout le dossier des négociations ce qui, à son avis, serait plutôt embarrassant pour le Québec.

Agent du Québec Le gouvernement du Québec, a dit M. Peckford, fait face à d'énormes déficits et « se trouve sur la défensive avec l'hydroélectricité pour la première fois de son histoire ».

D'ailleurs, a-t-il ajouté, le fait que Québec transmette des documents secrets à M. Neary montre qu'il « essaie de miner la crédibilité du gouvernement (terre-neuvien) ».

M. Peckford a accusé M. Neary d'être « un agent du Québec » et de ne pas se montrer loyal aux aspirations des Terre-Neuviens.

Le premier ministre a également attaqué le gouvernement fédéral qui, selon lui, empêche toute entente avec Terre-Neuve.

« On nous traite d'une façon pire que les autres provinces », s'est plaint M. Peckford.

DAN LEGER

n'était pas de bonne foi lors des discussions préliminaires avec le gouvernement du Québec au sujet de l'énergie du Labrador.

Les lettres et télégrammes échangés entre le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, et son homologue québécois, M. René Lévesque, indiquent qu'au cours de la période allant de septembre 1979 à septembre 1980, les deux gouvernements s'efforçaient de trouver un terrain d'entente pour négocier sur la question épineuse de l'énergie du Labrador.

Mais le gouvernement de Québec a apparemment refusé de négocier sur la base d'un ordre du jour suggéré par M. Peckford et Terre-Neuve a alors refusé de poursuivre les discussions à moins que l'ordre du jour comporte en priorité la question de la réouverture du contrat de l'énergie des chutes Churchill.

En vertu du contrat d'une durée de 65 ans qui a permis la réalisation du projet au cours des années 60, Hydro-Québec a le droit d'acheter la plus grande partie de la production de la centrale hydro-électrique de Churchill Falls à un prix déterminé d'avance. L'inflation et la montée en flèche des prix de l'énergie au cours des années 70 n'ont pas tardé à démontrer que le Québec a eu le haut du pavé dans cette transaction.

Les représentants du gouvernement de Terre-Neuve soutiennent que le Québec gagne plus de \$600 millions par année grâce à l'énergie produite à Terre-Neuve, tandis que cette dernière province

Démenti de Peckford

La réaction du premier ministre Peckford ne s'est pas fait attendre. Au cours d'une conférence de presse subséquente, M. Peckford a rejeté les allégations de M. Neary en disant qu'elles étaient mal fondées et teintées de parti-pris en faveur de la position du Québec selon lequel toute renégociation des contrats du Haut-Churchill doit être liée à un accord général sur les autres questions litigieuses concernant l'énergie du Labrador.

M. Peckford a ensuite accusé le gouvernement du Québec de vouloir semer la zizanie parmi les Terre-Neuviens en rendant public une partie seulement des documents ayant trait aux négociations énergétiques entre les deux

Des partisans de Brian Mulroney se rendent en « mission » dans l'Ouest

■ (UPC, CP) — Des partisans de l'homme d'affaires mont-réalais Brian Mulroney se sont rendus à Calgary pour y briguer l'appui d'industriels locaux à une candidature éventuelle de celui-ci à la direction du Parti conservateur fédéral.

La plupart des personnes contactées auraient laissé entendre qu'elles appuieraient M. Mulroney dans une campagne dirigée contre le chef du parti Joe Clark.

« Des amis de Mulroney sont venus à Calgary pour nous demander d'appuyer leur candidat, en pensant, semble-t-il, que la plupart d'entre nous préféreraient soutenir un Albertain, mais rien n'est plus loin de la vérité », a déclaré un industriel.

Plusieurs des personnes présentes ont laissé entendre par

ailleurs qu'elles préféreraient Mulroney au premier ministre albertain Peter Lougheed, auquel beaucoup d'industriels albertains n'ont pas pardonné la conclusion avec Ottawa d'un accord sur les prix de l'énergie.

De son côté, à Toronto, l'avocat Alan Eagleson a déclaré qu'il avait décidé de soutenir Joe Clark parce qu'à son avis, il est le meilleur parlementaire que les conservateurs aient eu à leur tête depuis John Diefenbaker.

M. Eagleson a souligné que Brian Mulroney était un excellent ami à lui, mais l'ennui, a-t-il dit, est qu'il n'a encore jamais cherché à se faire élire: « Il a eu sept ans pour briguer une élection et il ne l'a pas fait, et il me serait difficile de convaincre mes amis torontois qu'il pourrait gagner ».

Entre-temps, le leader conservateur, qui avait songé à un certain moment à demeurer à la tête du parti en attendant le résultat de la course au leadership, a maintenant décidé de donner sa démission lors de la réunion de samedi du comité exécutif national.

M. Clark, qui a démissionné du poste distinct de chef de l'opposition aux communes le 2 février, a précisé hier qu'il voulait être entièrement libre pour mener sa campagne.

Dans l'entourage du chef tory, on avançait, il y a à peine quelques semaines, que certaines contingences tant constitutionnelles que légales pourraient forcer M. Clark à demeurer chef du parti, quand bien même il ne le serait que de nom. M. Clark lui-même semblait avoir envisagé cette possibilité lorsqu'il avait

déclaré à des conservateurs de Nouvelle-Ecosse, il y a une dizaine de jours, qu'il appartiendrait au comité exécutif de voter la date de sa démission.

Selon certaines sources, toutefois, il semble que les critiques que M. Clark pourrait s'attirer en paraissant vouloir tenir à tout prix l'importation de loin sur toute difficulté d'ordre légal que cette démission pourrait susciter.

Le président du parti, Peter Elzinga, a souligné qu'il n'avait pas été avisé à l'avance de la décision de M. Clark de fixer à samedi la date d'entrée en vigueur de sa démission en tant que chef du parti. Il a fait remarquer qu'il y a quelques jours seulement, alors que Joe Clark était en villégiature en Floride, son personnel lui avait avoué qu'il ignorait ce que le leader avait l'intention de faire.



Photothèque LA PRESSE

Solange Chaput-Rolland

Joe Clark

Chaput-Rolland donne son appui à Joe Clark

■ L'ancien député libéral de Prévost, Mme Solange Chaput-Rolland a décidé, à la demande de son « bon ami » le sénateur Arthur Tremblay, de donner publiquement son appui à l'ex-premier ministre Joe Clark dans sa tentative de conserver les rênes du Parti conservateur fédéral.

du parti conservateur fédéral. « Je me consacre entièrement à la télévision », dit-elle.

Cela ne l'empêche pas d'afficher à l'occasion des opinions politiques, et notamment son « irrespect », pour M. Trudeau, qui date, dit-elle, des lendemains de la Commission Pepin-Robarts et qui est bien connu.

Quant à son admiration pour M. Clark, elle était connue aussi, Mme Chaput-Rolland ayant publié une lettre dans Le Devoir, il y a quelque temps, où elle comparait le sort que les conservateurs lui ont fait à Winnipeg à celui fait par les libéraux du Québec à M. Claude Ryan, pour lequel elle n'a jamais caché son admiration.

« Je savais que si j'allais publiquement afficher mon admiration pour M. Clark, cela relancerait les rumeurs de ma rentrée politique et cela m'agace un peu. Je veux qu'il soit dit qu'il n'en est pas question. La politique, autrement que par la plume, c'est fini pour moi ».

PIERRE VENNET

Mme Chaput-Rolland, qui a siégé pendant deux ans à l'Assemblée nationale, considère que cette expérience suffit pour lui démontrer qu'elle n'est plus faite pour la politique. Je n'ai, a-t-elle confié hier à LA PRESSE, ni la santé physique, ni la santé morale, pour effectuer quelque retour que ce soit en politique partisane.

Bien que faisant partie des Amis de Joe Clark, mouvement mis sur pied par le sénateur Tremblay, elle n'est plus membre d'aucun parti, pas plus le Parti libéral du Québec, dont elle fut député jusqu'aux élections générales d'avril 1981, que

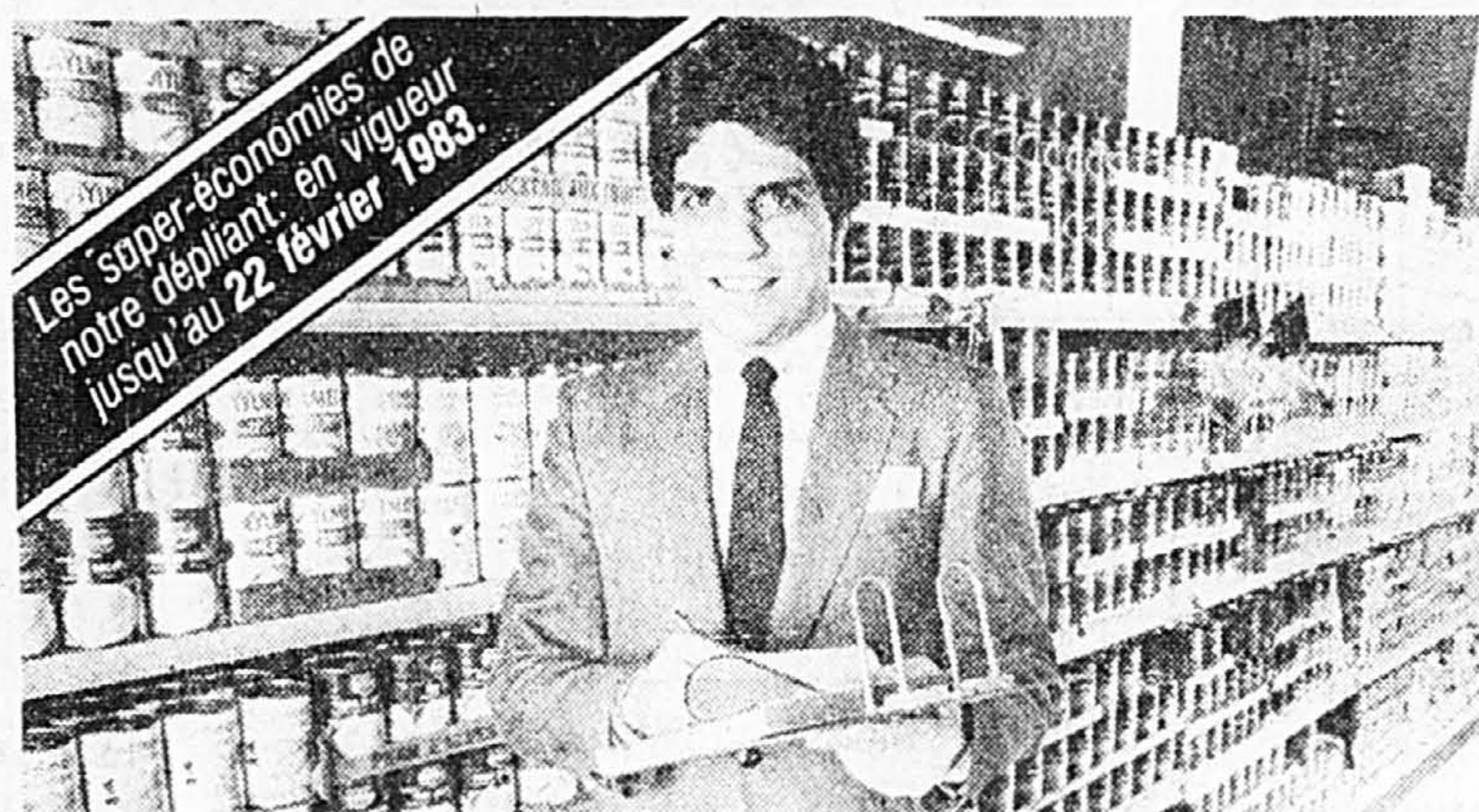
NOS MEILLEURES IDÉES ABOUTISSENT SUR LES TABLETTES.

En réclame cette semaine

- Papier hygiénique Cottonelle Épargnez 36% 4 rouleaux **1.19**
- Pommes de terre frites McCain Épargnez 40% 1 kg **.98**
- Poulet de Cornouailles Lily Dale Canada catégorie "A" Poids environ 1.3 lb Épargnez 24% **2.49**

Articles d'épicerie

- Jus de pommes Allen's Épargnez 38% 48 oz **.98**
- Cocktail aux fruits, pêches, poires, ou ananas Delmonte 540 ml .99
- Soupe aux tomates Aylmer Épargnez 50% 281 ml **4/1.00**
- Haricots verts, pois, et carottes ou maïs en crème Ideal 540 ml .59
- Pâte de tomates Pastene Épargnez 42% 5 1/2 oz **3/1.00**
- Pois Ideal no.4 540 ml .59
- Huile Végétale Napolitana 31 2.99
- Saumon Rouge Sockeye Clover Leaf Épargnez 23% 220 g **1.99**
- Poudre pour gelée Jell-O 85 g 3/1.00
- Sucre granulé Lantic Épargnez 38% 2 kg **.98**
- Thé Salada Orange Pekoe 60 sacs 1.88
- Tartes aux fraises ou Feuilles d'érable Biscuits David Épargnez 24% 400 g **1.29**
- Sauce à Côtes Levées V-H, Forte, Douce, Moy, 12 oz 1.09
- Assouplisseur Fleecy Épargnez 27% 3.61 **2.59**
- Détergent liquide à lessive Wisk 11 2.19
- Liquide à vaisselle Sunlight 500 ml .98
- Essuie-tout White Swan 2 n. 98
- Serviettes de papier White Swan 50 .66



Les super-économies de notre dépliant en vigueur jusqu'au 22 février 1983.

Journal après journal, nous voyons à garnir nos tablettes de tous les produits dont vous avez besoin. Cela ne se fait pas tout seul... mais le fruit de ces efforts, c'est la satisfaction de pouvoir vous offrir, de semaine en semaine, toute une gamme de rabais à la mesure des exigences de votre budget.

- Nourriture pour chien Purina Puppy Chow 8 kg 7.99
- Papiers mouchoirs White Swan Épargnez 37% 200 **.78**

Viandes de choix

- Foie de veau, choix décongelé Épargnez 30% **5.05** **2.29**
- Hauts de cuisse de poulet avec dos, carton de 2 kilos congelés Épargnez 27% **1.74** **.79**
- Dindes congelés catégorie "A" (jusqu'à expiration des stocks) Épargnez 30% **2.60** **1.18**
- Rôti de côtes croisées "A" marque rouge Épargnez 36% **3.92** **1.78**
- Rôti de palette désossé "A" marque rouge Épargnez 34% **4.17** **1.89**
- Boeuf haché, maigre "A" marque rouge Épargnez 30% **4.17** **1.89**

En réclame cette semaine

- Brocoli de Californie grosseur 14 Épargnez 20% **.79**
- Eau de javel Lavo Épargnez 41% 3.61 **.99**
- Rôti de palette "A" marque rouge Épargnez 48% **2.60** **1.18**

Charcuterie européenne

- Bologne Hygrade régulier **1.96** **.89**
- Jambon Hygrade extra-maigre Épargnez 20% **5.27** **2.39**
- Fromage Jarlsberg **7.03** **3.19**
- Salami au boeuf Mello Midget 12 oz **1.99**

Fruits & légumes

- Pommes de terre de I.-P.-E. sac de 50 lb **3.29** **18** **.08**
- Champignons CELLO **226** **1.09**
- Pommes jaunes Délicieuses de C.-B. grosseur 100 **1.08** **.49**
- Oranges Sunkist Navel de Californie grosseur 113 **1.25**

Aliments congelés

- Jus d'orange concentré McCain Épargnez 34% 12 oz **.99**
- Pois vert, légumes mélangés 1 kg 1.49
- Pois et carottes McCain 300 gr .99
- Gâteau Suprême McCain

Produits laitiers

- Fromage Saputo mozzarella (340 g) ou ricotta (475 g) Épargnez 28% **1.99**
- Margarine molle La Québécoise, 100% veg. **1.89**

Santé & beauté

- Fixatif à cheveux Adome 400 ml 2.39
- Revitalisant Tame 450 ml 2.39
- Shampooing ou Revitalisant Fabergé Organic 450 ml 2.89



Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Fruits et légumes en réclame, offre valable du mercredi 16 février au samedi 19 février 1983. Tous les autres articles en réclame, prix en vigueur du mercredi 16 février au mardi 22 février 1983.

St-Laurent	Van Horne	Jean-Talon	Décarie	Laval	Montréal	N.D.G.	LaSalle	Pierrefonds	Lachine	Verdun	Joliette
3701 St Laurent	1495 Ouest Van Horne	525 Ouest Jean-Talon	790 Boulevard	491 Boul. Samson	2945 Mission	6640 Fring	1255 Schevchenko	9580 Ouest Boul. Gouin	1125 Provost	3695 Wellington	966 Patineau
Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Chambly, Laval	Montréal	Montréal	LaSalle	Pierrefonds	Lachine	Verdun	Joliette
844-1874	271-1144	276-1377	744-0123	687-6525	525-2065	488-8603	365-7255	683-3378	637-2745	767-7513	1-756-1176

« MASSACRE » DES PHOQUES

La « Milice des droits des animaux » frappe à Londres

LONDRES (AFP) — Quatre paquets piégés ont été adressés hier à différentes organisations en Angleterre, vraisemblablement par la « Milice des droits des animaux », a indiqué la police. Aucun des paquets n'a fait de victimes.

Dans la matinée à Londres, la police a désamorcé deux colis: l'un était adressé au ministre de l'Agriculture, M. Peter Walker, le second à une annexe de l'ambassade canadienne.

Les deux paquets, deux enveloppes matelassées absolument identiques, contenaient un dispositif explosif. Le second, envoyé à l'ambassade canadienne, comportait un message signé de la « Milice des droits des animaux ».

Le contenu du message n'a pas été révélé mais, selon une source informée, il faisait allusion au massacre des phoques. Selon Scotland Yard, la similitude des deux paquets rend très probable l'hypothèse du même expéditeur.

Le paquet piégé de Cambridge était adressé à l'hôpital Addenbrooke à un spécialiste de la recherche sur les animaux, le professeur Roy Calne, un pionnier des transplantations de reins, d'après la police locale. Il contenait comme les autres un dispositif explosif, et a été désamorcé. Il était similaire à ceux de Londres, selon un policier.

A Bristol, dans le sud-ouest de l'Angleterre, le paquet avait été adressé au centre de recherches de l'école vétérinaire de l'université, à Longford. Plusieurs centaines d'étudiants et d'employés ont été évacués avant l'arrivée d'artificiers de l'armée, qui ont provoqué une explosion

contrôlée de l'engin contenu dans le paquet.

La « Milice des droits des animaux » a fait pour la première fois parler d'elle le 30 novembre dernier, à l'occasion de l'envoi dans la même journée de cinq lettres piégées, dont une au 10 Downing Street.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral a annoncé hier qu'il avait versé à l'Association canadienne des chasseurs de phoques \$50.000 pour l'aider à trouver de nouveaux clients.

Dans une interview, cependant, le ministre Rompkey a noté qu'il était trop tôt pour dire si Ottawa pourra contribuer au soutien des prix, si les chasseurs veulent participer à la campagne annuelle qui battra son plein le mois prochain.

Le marché principal des peaux de phoques pour le Québec et Terre-Neuve est fermé par suite d'une interdiction des importations en Europe, ce qui a fait baisser considérablement les prix payés aux chasseurs.

M. Kirk Smith, président de l'association, a déclaré qu'il se demandait si le gouvernement était disposé à accorder de l'appui financier aux pêcheurs en plus de ses belles paroles.

Un groupe d'étude, selon M. Rompkey, a trouvé quelques idées pour la vente des peaux de phoque, mais le gouvernement ne veut pas publier son rapport afin d'éviter de renseigner les protestataires.

Il faudra quelques années, peut-être, pour trouver de nouveaux marchés au Canada et à l'étranger, et, dans l'intervalle, le gouvernement cherche à aider les pêcheurs.

« MARKETING » DEVIENT « MARCHÉAGE »

La guerre contre le « franglais » se poursuit en France et au Québec

PARIS (UPI) — Les autorités françaises ont décidé de remplacer, dans le langage courant, des expressions telles que « marketing » et « offshore » par une terminologie proprement française.

C'est ainsi que le ministère des Finances vient de publier une liste de 244 termes commerciaux et financiers nantis de la traduction appropriée, afin de faire obstacle à l'adoption d'expressions anglaises.

La guerre contre le « franglais » a éclaté en France en 1972, lorsque bon nombre de termes étrangers d'usage courant furent bannis des publications officielles. Et en 1976, le ministère de la Défense interdisait l'usage de 214 termes militaires anglais.

La Commission de terminologie du ministère des Finances travaille depuis dix ans avec le Haut comité de la langue de l'Académie française pour dresser une liste de termes commerciaux d'usage obligatoire

susceptibles d'enrichir le vocabulaire français.

Toutefois, la dernière liste, mise au point en collaboration avec l'Office québécois de la langue française, ne constitue pas une terminologie obligatoire. Dans ce nouveau lexique, « offshore » devient « banque hors-lieu », « marketing » « marchéage » et « planning » « rationalisation », tandis que le « pool » est désormais un « consortium bancaire ».

NOUVEAU aux Éditions La Presse

Citations recueillies par Michel Saint-Denis

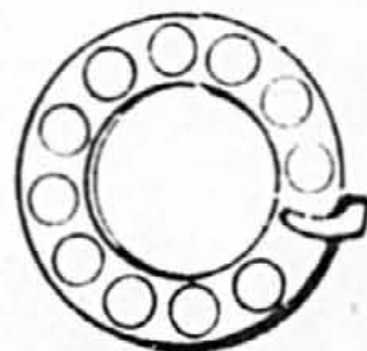
96 pages 5,50\$



FEMME... ce monde que tu es!

Un tour d'horizon de l'univers féminin par les citations de la littérature internationale.

Si c'est ELLE qui vous l'offre, vous admirerez son sens de l'humour. Si c'est LUI, méfiez-vous!



COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE Service rapide et efficace 285-6984

Économisez temps et argent en commandant vos livres des Éditions La Presse par téléphone. Vous n'avez qu'à composer le numéro 285-6984, donner votre numéro de carte VISA ou MASTER-CARD et le tour est joué. Ce service vous est offert du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Prenez note que les chèques et les remboursements ne sont pas acceptés.

OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉS DE LA PRESSE 20% DE RÉDUCTION

BON DE COMMANDE

() Veuillez me faire parvenir () exemplaire(s) de « FEMME... ce monde que tu es! » au prix de 5,50 \$ chacun, plus 1 \$ de frais de poste et manutention. Je suis abonné de LA PRESSE. Veuillez me faire parvenir () exemplaire(s) de « FEMME... ce monde que tu es! » au prix de 4,40 \$ l'exemplaire, plus 1 \$ de frais de poste et manutention.

No d'abonné:

IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux Éditions La Presse, Ltée.

Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement:

M/Card no

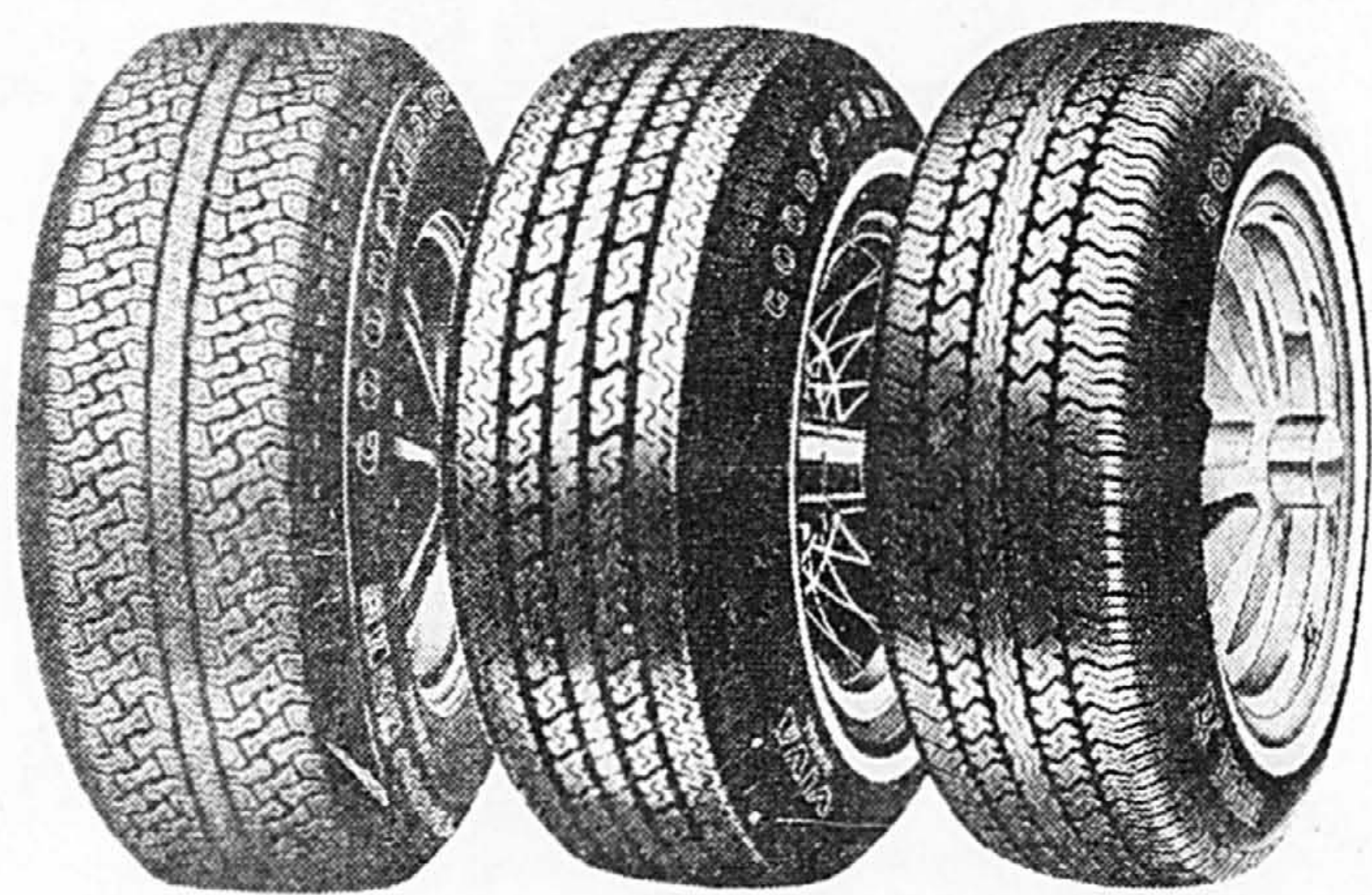
VISA

A retourner aux: Éditions La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec H2Y 1K9

NOM _____
 ADRESSE _____
 VILLE _____
 PROVINCE _____
 CODE POSTAL _____
 TOTAL _____ (plus 1 \$ pour frais de poste et manutention)
 Ci-joint _____

CENTRES GO GOOD YEAR LES SPÉCIALISTES DES PNEUS RADIAUX

VENTE DE PNEUS RADIAUX 10 JOURS SEULEMENT



TIEMPO VIVA VIVA II

DIMENSIONS POUR LA PLUPART DES VOITURES NORD-AMÉRICAINES ET IMPORTÉES

PNEUS POUR VOITURES IMPORTÉES

P155/80R13 TIEMPO f.n.
 P185/80R13 VIVA/VIVA II b.b.

Depuis 49⁹⁵\$ P155/80R13

PNEUS POUR PETITES VOITURES NORD-AMÉRICAINES

P185/75R14 VIVA/VIVA II b.b.
 P195/75R14 TIEMPO f.n.
 P205/75R14 VIVA/VIVA II b.b.
 P195/75R14 VIVA f.n.

Depuis 54⁰⁰\$ P195/75R14

PNEUS POUR VOITURES INTERMÉDIAIRES ET GROSSES VOITURES

P205/75R15 VIVA/VIVA II b.b.
 P215/75R15 VIVA/VIVA II b.b.
 P225/75R15 VIVA/VIVA II b.b.
 P235/75R15 VIVA f.n.

Depuis 64²⁸\$ P235/75R15

Prix variant selon le type et la dimension

HÂTEZ-VOUS, LA VENTE PREND FIN LE 26 FÉVRIER

CENTRES GO GOOD YEAR

Vente en vigueur dans les Centres Go Goodyear suivants.

MÉCANICIEN EN DEVOIR LE SAMEDI!
 Consultez le directeur pour d'autres aubaines de pneus!

Soyez prudent — Téléphonnez pour prendre rendez-vous

MONTRÉAL 5750, ch. Côte-de-Liesse 731-6471	ST-LAURENT 1340, Montée-de-Liesse 334-9312	MONTRÉAL 5135, rue Papineau 527-9854	SAINTE-MICHEL 3845 est, rue Jean-Talton 729-4394
MONTRÉAL 2615 est, rue Ontario 527-9364	LASALLE 1870, av. Dollard 363-0633	VERDUN 4000, av. Verdun 761-4568	LONGUEUIL 85, boul. Sainte-Foy 679-5250
CENTRE-VILLE, MONTRÉAL 11 est, boul. de Maisonneuve 849-8031	DOLLARD-DES-ORMEAUX 4910, chemin des Saucres 884-9532	AHMUNTIC 10220, boul. Saint-Laurent 381-2591	VILLE D'ANJOU 8301, boul. Métropolitain 354-7444
9170 est, r. Sherbrooke 352-2662	DOLLARD-DES-ORMEAUX 3614, boul. Saint-Jean 620-3241	LAVAL (PONT-VIAU) 366, boul. des Laurentides 667-0210	MONTRÉAL-NORD Centre du Pneu Fleury 3950 est, Fleury 328-2835
LAVAL (CHOMÉDEY) 1250, boul. Labelle 688-3575	SAINTE-LEONARD 9255, boul. Lacordaire 325-3280	CHÂTEAUGUAY 104, rue d'Anjou 691-3160	MONTRÉAL-NORD * Lundi à vendredi 7h30 à 5h30 p.m. * Samedi 7h30 à 5h30 p.m.

TOUS LES MAGASINS: Lundi à vendredi: 7h30 à 6h p.m., Samedi: 7h30 à 5h p.m.

ON S'ATTEND TOUJOURS À PLUS - COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!

Des rabais, des affaires! Sacs à main en cuir véritable... modèles aux couleurs classiques

En vigueur du 16 février au 19 février ou jusqu'à épuisement de la marchandise

Économisez 13\$ - 15\$

Magnifiques sacs à main en cuir... modèles d'une élégance raffinée

a- Sac à bandoulière amovible, modèle à deux compartiments. Noir, tan ou taupe. Profitez de cette occasion! 88R 006 600 C. Ord. 38 \$

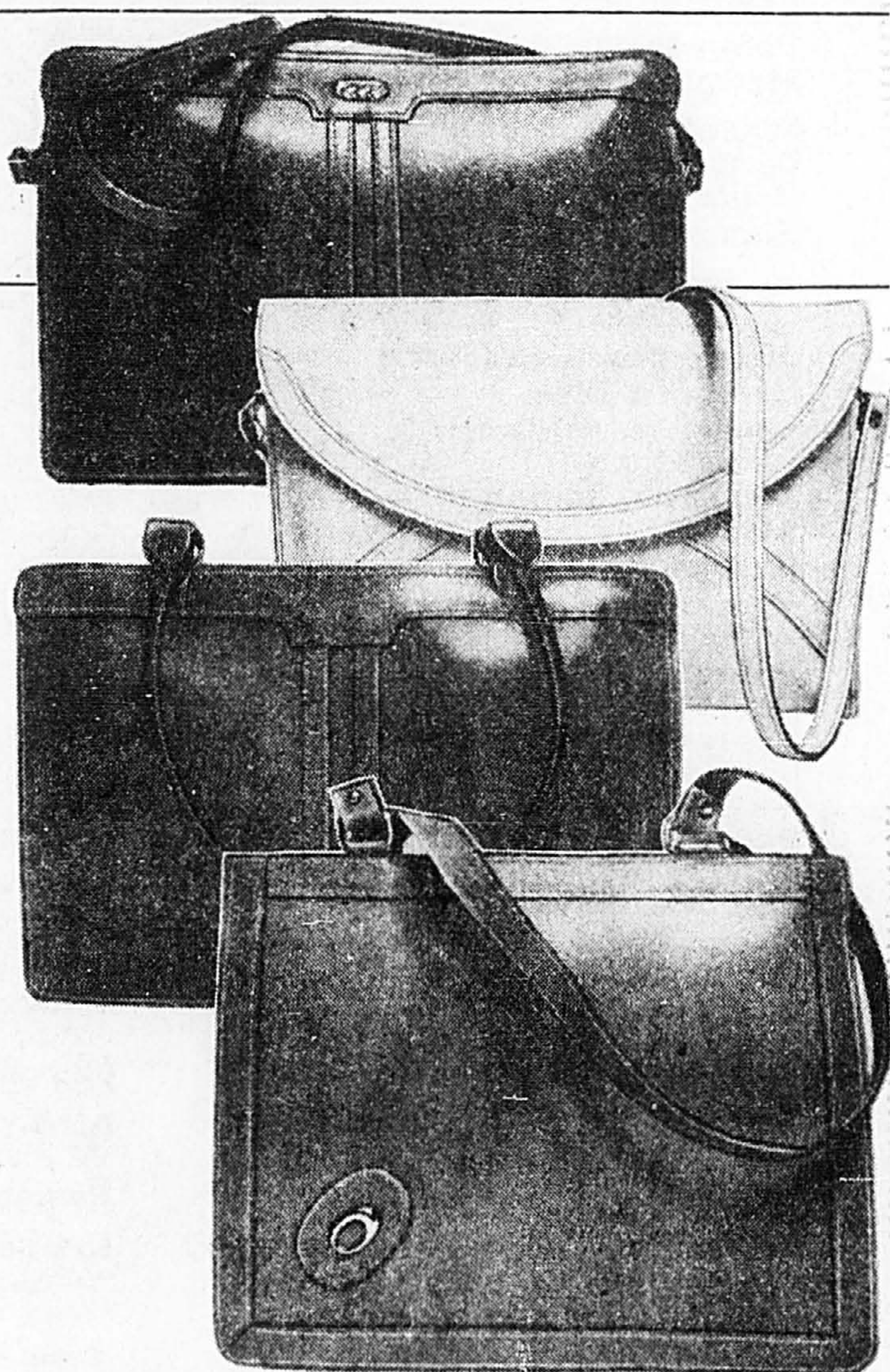
b- Sac à bandoulière amovible, modèle à deux compartiments. Gris, noir ou taupe. Venez sans tarder! 88R 006 602 C. Ord. 40 \$

c- Sac à main à deux courroies, modèle à deux compartiments. Noir, taupe ou tan. Venez tôt afin de profiter d'un meilleur choix! 88R 006 603 C. Ord. 38 \$

d- Sac à main à deux courroies, modèle à deux compartiments. Noir, tan foncé et brun. Modèle très classique à bon prix! 88R 006 601 C. Ord. 40 \$

Plusieurs autres modèles sont également disponibles dans nos plus grands magasins; tous les modèles et toutes les couleurs ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Venez sans tarder et économisez!

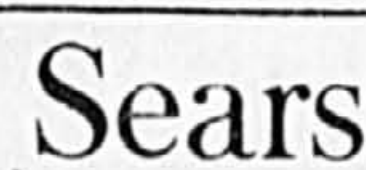
24⁹⁹ ch. Ord. 38 \$-40 \$



Commandes téléphoniques acceptées. Accessoires pour dames. Rayon 88.

Les mentions 'Ord' ou 'était' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi, de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi, Ville St-Laurent, Place Vertu, Brossard, Mail Champlain, Anjou, Galeries d'Anjou, St-Jérôme, Carrefour du Nord, St-Jean, Carrefour Richelieu, Granby, Galeries de Granby. Copyright Canada, 1983 Simpsons-Sears Limitée.

Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures. Montréal 333-5811 St-Jérôme 432-1130 St-Jean 349-2611 Granby 372-6651.



vous en avez pour votre argent...et plus

DANS CHARLESBOURG, SAGUENAY ET SAINT-JACQUES

Un comité d'ex-péquistes veut faire élire des candidats souverainistes indépendants

■ QUEBEC (PC) — Le « Comité provisoire pour les candidatures indépendantes dans les circonscriptions de Charlesbourg, Saguenay et Saint-Jacques » a annoncé hier son intention de profiter des prochaines élections

partielles pour faire élire des candidats indépendants qui viendront promouvoir l'option de la souveraineté nationale.

Nous voulons présenter des candidats qui pourront renforcer l'opposition parle-

mentaire incarnée par le député de Sainte-Marie, M. Guy Bisaillon, a déclaré une porte-parole du comité, Mme Renée Côté, ex-vice présidente et directrice de l'organisation du Parti québécois dans la

circonscription de Charlesbourg.

« Nous sommes à travers le Québec des milliers de Québécois et Québécoises ayant travaillé fort dans ce parti. Aujourd'hui, nous avons le sentiment d'avoir été

trompés et trahis par ceux que nous avons contribué à porter au pouvoir », a-t-elle précisé.

Formé principalement d'ex-militants péquistes, le comité a dévoilé le nom d'un premier candidat qui

sera chargé de défendre son option. Il s'agit d'un avocat et syndicaliste de 35 ans, M. Jacques Daigle, qui briguera les suffrages dans la circonscription de Charlesbourg.

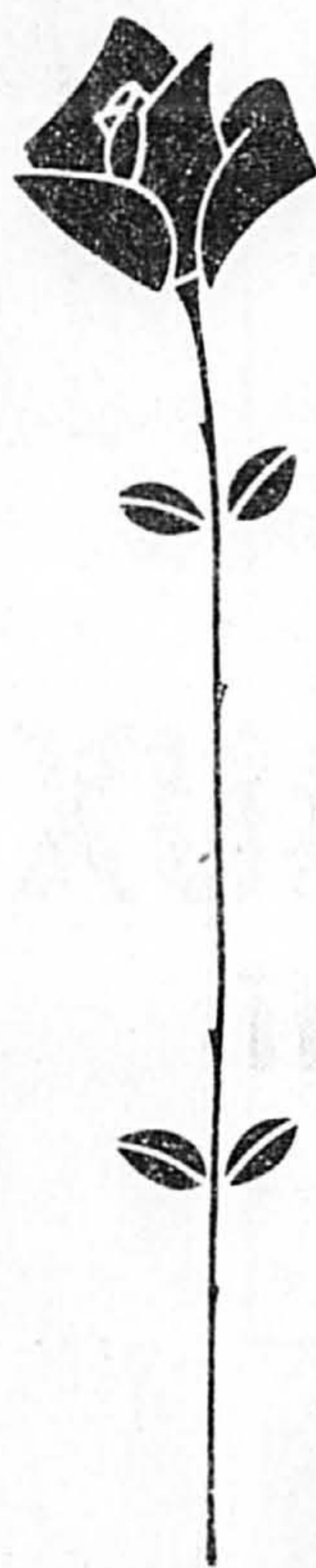
Le comité a aussi annoncé avoir établi

des contacts avec des gens des circonscriptions de Saguenay et de Saint-Jacques pour présenter des candidats qui partageront les mêmes vues.

Il n'entend cependant pas dans l'immédiat former un nouveau parti politique.

En vigueur du 16 février au 19 février ou jusqu'à épuisement de la marchandise

Délicate attention de Sears et Lancôme: une offre-prime sans pareille



LANCÔME
PARIS

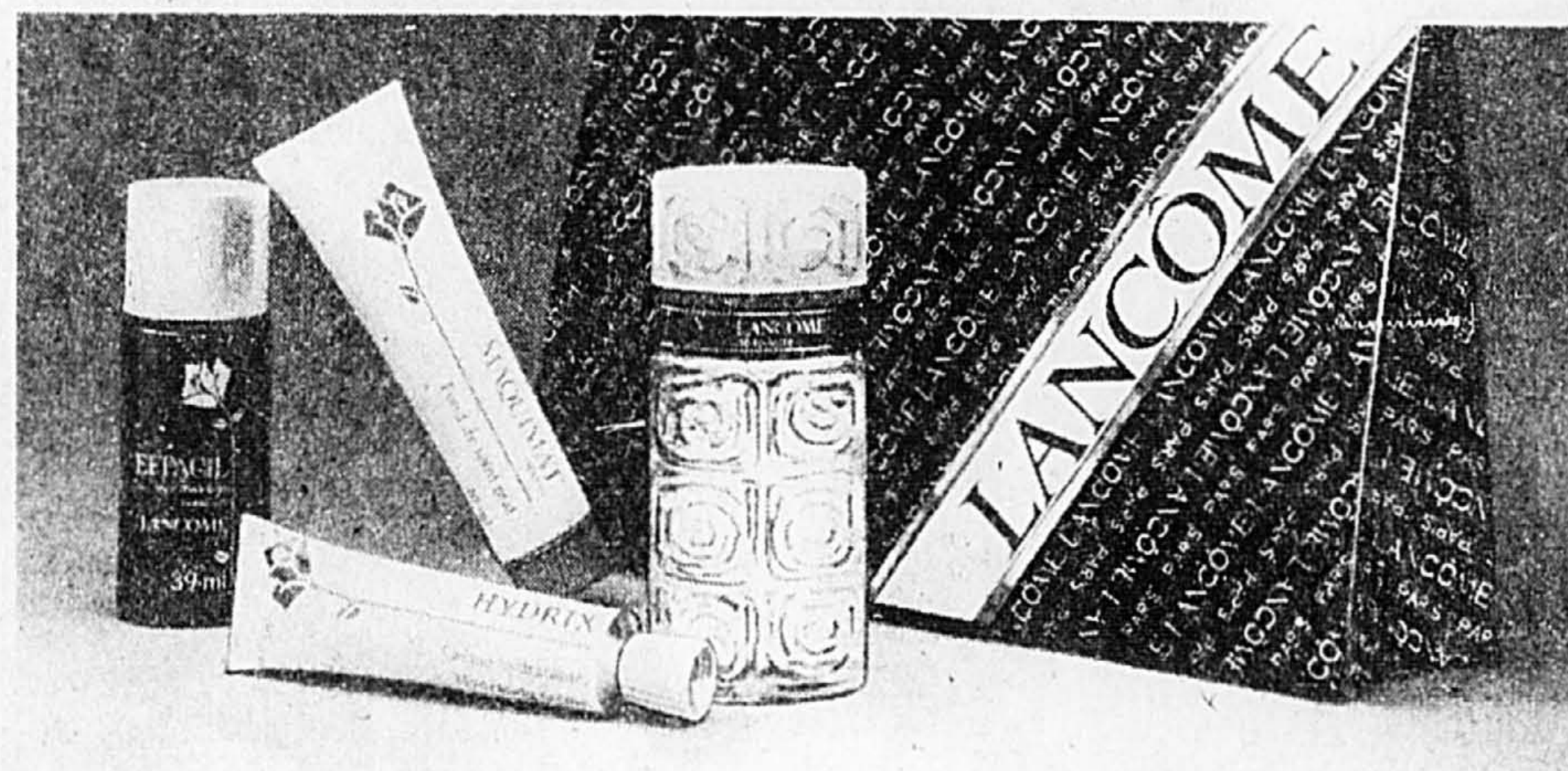
L'hiver peut assécher votre peau... redonnez-lui toute sa fraîcheur et son éclat avec ces produits Lancôme:

Nutribel, émulsion nourrissante hydratante
flacon 25 ml.....11 \$ ch.
tube 40 ml.....15 \$ ch.
flacon 70 ml.....25 \$ ch.

Nutribel Extrait, huile nourrissante pour peau très sèche.
flacon 17 ml.....22 \$ ch.

Offre-prime. Avec tout achat de 15 \$ ou plus de produits Lancôme chez Sears, vous recevrez ce superbe cadeau sans frais supplémentaires: Maquimat, fond de teint mat (20 ml); Hydrix, crème hydratante (20 ml); Effacil, démaquillant doux pour les yeux (39 ml); Ô de Lancôme (28 ml). Offre en vigueur du 16 février au 19 février 1983, ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

Magasinage en personne seulement. Rayon 08, produits de beauté



Les mentions 'Ord.' ou 'étail' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu. Brossard, Mail Champlain. Anjou, Galeries d'Anjou. St-Jerome, Carrefour du Nord. St-Jean, Carrefour Richelieu. Copyright Canada. 1983. Simpsons-Sears Limitée.

MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Essais Cruise: Trudeau confirme l'absence d'accord avec Washington

■ OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pierre Trudeau a confirmé, hier aux Communes, que jamais le gouvernement canadien n'avait donné son accord à la tenue d'essais des missiles américains Cruise au Canada.

M. Trudeau a fait cette déclaration en réponse à une question de la députée néo-démocrate Pauline Jewett, qui lui demandait si les Canadiens pouvaient toujours espérer que le Cruise ne serait pas testé au pays.

Le premier ministre a profité de l'occasion pour clarifier les déclarations faites en avril dernier par l'ancien ministre des Affaires extérieures Mark MacGuigan à l'effet que le gouvernement avait déjà accepté les essais des Cruise.

Ces déclarations de M. MacGuigan avaient été citées la veille par le chef néo-démocrate, qui désirait savoir si le gouvernement avait ou non déjà accepté le principe des essais de missiles Cruise en Alberta.

M. Trudeau a soutenu qu'après avoir vérifié toutes les déclarations et tous les documents, que jamais le gouvernement canadien n'avait parlé ou accepté que des essais de missiles Cruise se produisent au Canada.

Les discussions avec le gouvernement américain ont porté exclusivement sur un accord-cadre sur les essais de systèmes d'armements au Canada. « Je concède que tout le monde sait et que le cabinet s'attend à ce que les Etats-Unis nous demandent de faire des essais du Cruise. Mais la décision du cabinet portait sur un accord-cadre sur les essais d'armements ».

Dans un deuxième temps, on procédera à la négociation en vue d'essais de systèmes d'armements spécifiques, mais nous n'en sommes pas encore là, a soutenu le premier ministre.

Mais, selon Mme Jewett, cela n'explique pas les déclarations de M. MacGuigan à l'effet que le gouvernement avait déjà accepté que des essais du Cruise se produisent au Canada.

M. Trudeau a alors conseillé au député d'attendre le retour de M. MacGuigan en Chambre et de l'interroger sur cette question.

OCEAN RANGER

Le rapport américain n'a pas encore été lu à Ottawa

■ OTTAWA (PC) — Les dirigeants fédéraux n'ont pas encore lu le rapport américain de la semaine dernière sur le désastre de l'Ocean Ranger, a déclaré hier le secrétaire parlementaire du ministre de l'Energie, M. Jean Chrétien, en l'anniversaire de la tragédie qui a coûté la vie de 84 hommes.

M. David Dingwall, député de Cap-Breton-Est-Richmond, a déclaré dans une interview que le gouvernement n'avait demandé à personne d'obtenir copie du rapport intérimaire du U.S. Transportation Safety Board sur le désastre survenu le 15 février dernier au large de Terre-Neuve.

Le rapport critique les propriétaires de l'Ocean Ranger et suggère des améliorations. « On le lira dans un avenir prévisible... quand on le recevra », a déclaré M. Dingwall hors des Communes.

Cette déclaration et d'autres de M. Dingwall ont déplu à deux progressistes-conservateurs de Terre-Neuve, MM. John Crosbie et James McGrath, qui mettent en doute la prétention du gouvernement que l'on améliore la sécurité des plateformes de forage.

Selon M. Crosbie, le gouvernement n'avait dévoilé aucun nouveau règlement pour « assurer la sécurité d'abord » et M. McGrath a réclamé un comité parlementaire pour étudier les problèmes de sauvetage.

M. Dingwall a dit à la presse qu'il y avait un comité (d'étude) et des consultations et que l'on améliorerait les règlements.

On a rédigé plusieurs règlements et l'on en prépare d'autres mais le cabinet n'en a pas encore approuvé.

L'adjoint parlementaire de M. Chrétien a déclaré aux Communes qu'il serait « prématuré » de commenter le rapport américain. La commission canadienne d'enquête ne présentera pas le sien avant l'an prochain.

Le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pepin, qui a convenu la semaine dernière de témoigner devant un comité parlementaire sur la sécurité des plateformes de forage, a laissé à M. Dingwall le soin de répondre aux Communes à toutes les questions sur le sujet.

Allan MacEachen entretenu sur la révolution sandiniste

■ OTTAWA (AFP) — Le père Miguel d'Escoto, ministre des Affaires étrangères du Nicaragua, s'est entretenu hier à Ottawa avec son homologue canadien, M. Allan MacEachen, pendant près de deux heures.

« Comme il l'a déjà fait dans une centaine de pays », le père d'Escoto a expliqué à son interlocuteur les causes historiques profondes et immédiates de la révolution sandiniste et l'attitude, selon lui fondamentalement hostile, des Etats-Unis à l'égard du Nicaragua.

Le père d'Escoto a demandé au Canada de poursuivre son aide alimentaire et économique officielle (environ \$5 millions en 1981).

Doutes canadiens

M. MacEachen a confirmé que son pays poursuivait son aide bien que des doutes existent dans les esprits canadiens sur la direction que prend la révolution sandiniste, notamment à l'égard des libertés démocratiques annoncées au moment de la prise de pouvoir de l'actuelle administration.

Dans l'après-midi, le père d'Escoto s'est entretenu avec les trois groupes parlementaires représentés à la Chambre des communes d'Ottawa (libéraux, conservateurs et néo-démocrates).

La visite officielle du père d'Escoto, commencée lundi, prendra fin mercredi après des entretiens avec la presse et les groupes canadiens non-gouvernementaux qui animent le mouvement de solidarité avec son pays (\$5 millions depuis 1979).

EN BRIEF

Suicide annulé

La circulation a été paralysée sur le pont Lachapelle, à Cartierville, hier vers 16h, parce qu'un homme, grimpé au sommet de la structure de métal, menaçait de mettre fin à ses jours en se jetant dans la rivière des Prairies. Le lieutenant Bertrand Fortin, du poste 41, a réussi à le convaincre de redescendre. L'homme a ensuite été transporté à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville.

Poursuite de \$450 000 pour une chute

M. et Mme Jean-Pierre Lamontagne, de Montréal-Nord, ont intenté hier une poursuite de \$450 000 contre le propriétaire de la maison dont ils occupent le troisième étage. Leur petite fille a fait une chute dans l'escalier en colimaçon situé à l'arrière de l'immeuble, le 1er septembre 1982, chute qui l'a rendue paraplégique pour le reste de ses jours. Dans leur poursuite, les parents reprochent au propriétaire de n'avoir pas réparé, comme ce lui fut demandé, l'escalier mal construit dont certains barreaux, placés à l'horizontale, étaient retenus par de la broche.

La liberté d'information au test

La nouvelle Loi sur la liberté d'information connaîtra peut-être son premier test si Québec décide d'en appeler d'un jugement rendu hier et excluant un substitut du procureur général du Québec des audiences d'une cour fédérale. Selon la cour, le Québec ne possède aucun intérêt dans une requête des avocats de la défense de la GRC pour possession de documents de nature délicate. Selon le porte-parole du ministre québécois de la Justice, Marc-André Bédard, la présence du substitut du procureur est justifiée, puisque la province de Québec fait partie de la cause et que des pouvoirs constitutionnels sont en jeu.

98 morts à Rio

Quatre-vingt-dix-huit personnes sont mortes pendant les festivités du carnaval de Rio de Janeiro, entre samedi matin et hier soir. D'autre part, 11 159 autres personnes ont été hospitalisées. En 1982, les quatre premiers jours du carnaval avaient fait 122 morts et 11 498 blessés. Aucune information n'a été donnée sur le nombre de personnes arrêtées depuis le début des festivités.

Son propre « Watergate »

Frank Wills, le gardien d'immeuble qui a été indirectement à l'origine du scandale du Watergate, a été condamné hier à un an de prison à Augusta, Georgie, pour le vol d'une paire de chaussures de tennis valant \$12. Wills, 34 ans, soutient qu'il n'avait aucune intention de voler les chaussures. Il dit les avoir mises dans un sac pour les cacher à son fils à qui il voulait les offrir. Wills avait découvert en 1972 le cambriolage du quartier général du Parti démocrate, situé dans l'immeuble du Watergate, à Washington, déclenchant ainsi le scandale qui devait aboutir, deux ans plus tard, à la démission du président Nixon.

Campagne de financement du GAM

Le Groupe d'action municipale (GAM) a décidé de lancer une campagne de financement, dont la date sera annoncée sous peu. Deux activités sont actuellement prévues au programme: un brunch, le dimanche 20 février, au Buffet Ciociaro, et une danse sociale avec disco, le 19 mars, à la salle paroissiale Saint-Barnabé-Apôtre.

Collecte de sang annulée

La collecte de sang à l'École d'aéronautique du cégep Édouard-Montpetit, prévue pour aujourd'hui, a été annulée. La Croix-Rouge demande aux donateurs de bien vouloir se présenter plutôt au centre permanent de l'organisme, au 3131 est, rue Sherbrooke, surtout en matinée, afin de permettre à la Croix-Rouge d'être en mesure de mieux satisfaire aux besoins des hôpitaux.

Prostituées « de luxe »

Les treize femmes et les deux hommes de l'Agence internationale d'escorte, un réseau de prostitution de luxe, qui ont été arrêtés lundi par la police de la CUM, ont comparu en cour hier matin. Deux des femmes arrêtées n'en sont pas à leurs premiers démêlés avec la justice, notamment une mineure qui avait été arrêtée en juin dernier, dans des circonstances semblables, à Ville Saint-Laurent. Deux autres femmes ont par ailleurs révélé qu'elles avaient tenté d'abandonner leurs activités, mais avaient subi des menaces de la part des deux tenanciers qui leur ont dit qu'ils révéleraient à leur famille, à leurs proches ou à leur mari, ce qu'elles faisaient pour gagner leur vie. Les deux tenanciers feront l'objet d'autres accusations plus tard. D'autres arrestations sont imminentes et les policiers ont fait savoir qu'ils interrogeraient certains des clients assidus de l'agence.

Les cadets de la police londonienne mettent au jour d'autres ossements

LONDRES (AFP, AP) —

Les policiers qui fouillent les alentours d'une maison du nord-ouest de Londres à la recherche des restes de 13 cadavres ont fait hier des découvertes susceptibles de faciliter le processus d'identification des victimes.

Les 30 cadets de la police, des garçons et des filles âgés de 16 à 18 ans, amenés en renfort pour aider les enquêteurs à poursuivre leurs recherches, ont trouvé de nouveaux ossements, dont un grand morceau de fémur, un vieux carnet de chèques et une importante quantité de vêtements et de sous-vêtements masculins, dans le terrain vague si-

tué derrière le jardin. Lundi soir, les policiers avaient également trouvé en remuant la terre du jardin un os de mâchoire avec deux dents.

Fouilles terminées

Les cadets ont travaillé à mains nues tout au long de la journée. Grâce à leur efficacité, la fouille du terrain vague, qui devait durer plusieurs jours, devrait être achevée aujourd'hui.

D'après les enquêteurs du Yard, le meurtrier n'aurait enterré près de la maison que des restes humains de petite dimension. Certains corps, estimant-ils, ont été brûlés et les ossements les

plus « encombrants » ont été déposés dans des poubelles et ne pourront jamais être retrouvés.

Depuis 1975

Selon les enquêteurs, les victimes auraient toutes été assassinées depuis 1975 et six d'entre elles auraient été identifiées à partir d'une liste de 2 000 personnes portées disparues à Londres depuis huit ans.

Dennis Andrew Nilsen, 37 ans, soupçonné d'être l'auteur des meurtres de 16 vagabonds, doit à nouveau comparaître aujourd'hui devant un magistrat londonien.

Gacy agressé

CHESTER, Illinois (UPI)

— John Wayne Gacy, condamné à mort pour le meurtre sordide de 33 jeunes gens et garçons, et un autre condamné à mort ont été blessés de coups de couteau, hier, par un troisième détenu, au Menard Correctional Centre. Leurs blessures ne sont pas graves.

L'incident est survenu lorsque l'assaillant, qui est lui aussi condamné à mort pour le meurtre de quatre personnes, dont un détenu, s'est dégage du gardien qui l'accompagnait à la bibliothèque de la prison et a frappé les deux hommes qui se trouvaient hors de leurs cellules et faisaient des travaux de nettoyage.

Le garde a maîtrisé rapidement l'assaillant. On ignore pour le moment le motif de l'agression.

En vigueur du 16 février au 19 février ou jusqu'à épuisement de la marchandise

Des rabais, des affaires! Complets toutes saisons et tout en laine, d'un fabricant très renommé

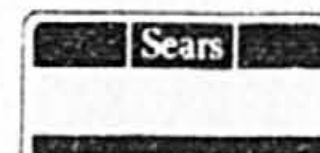


Une marque très populaire... et une aubaine exceptionnelle! Complets deux pièces pure laine offerts en tons printaniers: tan, beige, gris, bleu et marine. La plupart des modèles sont unis mais quelques-uns sont à rayures. Tailles pour la plupart des statures. Hâtez-vous pour profiter d'une meilleure sélection! Toutes les tailles et couleurs ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Magasinage en personne seulement.

169\$

l'ens.

Rayon 45, Vêtements pour hommes



Possibilité de crédit

FONTAINE
de bien belles choses

SYSTEME CARON

PRÉSENTATION AUDIOVISUELLE
du 3 au 24 février 1983.

ne manquez pas ça!

352-3913
8888 SHERBROOKE EST

12 1/2%*

Terme de cinq ans

LE REER PORTEFEUILLE OPTION DÉPÔT À TERME À INTÉRÊTS ANNUELS

- Taux comparatifs garantis pour la durée du terme, soit de 1 à 5 ans.
- Dépôt initial: 500 \$.
- Intérêts réinvestis annuellement dans une ou plusieurs des autres options de placement.
- Capital et intérêts garantis.
- Aucuns honoraires.

Le REER Portefeuille est pratique et très souple: c'est un seul Régime enregistré d'épargne-retraite en un seul endroit qui vous offre sept options de placement. Vous ne recevrez qu'un seul relevé de compte et un seul reçu aux fins de l'impôt. De plus, vous n'aurez qu'un formulaire à remplir pour faire le virement d'une option de placement à une autre. L'option Dépôt à terme à intérêts annuels n'est qu'une des sept options offertes.

Pour plus de renseignements sur l'option Dépôt à terme à intérêts annuels ou sur les six autres options offertes, rendez-vous au Centre du REER Portefeuille au bureau du Trust Royal le plus près de chez vous.

Trust Royal

BUREAUX À: MONTRÉAL, QUÉBEC, TROIS-RIVIÈRES, SHERBROOKE, SAGUENAY-LAC ST-JEAN, ET RIMOUSKI.
*17 BUREAUX POUR MIEUX VOUS SERVIR DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL. POUR RENSEIGNEMENTS APPELEZ 876-3790.

*Sous réserve de confirmation.

Les mentions 'Ord' ou 'était' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi, de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi, de 9h à 17h le samedi, Ville St-Laurent, Place Vertu; Brossard, Mail Champlain; Anjou, Galeries d'Anjou; St-Jérôme, Carrefour du Nord; St-Jean, Carrefour Richelieu; Granby, Galeries de Granby. Copyright Canada, 1983. Simpsons-Sears Limitée.

Magasinage en personne seulement

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Hâtez-vous d'économiser sur les robes de printemps chez Sears.

1 jour seulement, jeudi le 17 février 1983

1/3 de rabais

Mesdames! Voici le solde des robes de printemps chez Sears, et il vous offre des aubaines incroyables sur la marchandise courante ainsi que sur les robes déjà à prix réduits! Modèle tout-aller ou classiques, nous en avons pour tous les goûts... dans des tissus en jersey, crêpe, et beaucoup d'autres. De plus, les nouveaux tons printaniers vous enchanteront! Que vous soyez de taille junior, petite, jeune fille ou demi-taille, nous avons le modèle qu'il vous faut. Venez vite profiter de ces aubaines jeudi le 17 février 1983. Magasinage en personne seulement. Rayon 31, Robes pour dames



Des rabais, des affaires! 30^e anniversaire Sears!

Les mentions 'Ord' ou 'était' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi, de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17 h le samedi, **Ville St-Laurent**, Place Vertu; **Brossard**, Mail Champlain; **Anjou**, Galeries d'Anjou; **St-Jérôme**, Carrefour du Nord; **St-Jean**, Carrefour Richelieu; **Granby**, Galeries de Granby. Copyright Canada, 1983. Simpsons-Sears Limitée.

MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

NOUVELLES RÉVÉLATIONS DANS UN LIVRE À PARAÎTRE

L'affaire Kopechne freinerait encore une fois les ambitions de Kennedy

Il est possible que la décision d'Edward Kennedy de se retirer de la course à la présidence ne soit pas uniquement due à des considérations familiales. On se demande, dans certains milieux politiques, si le livre qui doit paraître bientôt sur Chappaquiddick, livre qui contiendrait des informations nouvelles sur ce tragique incident, n'a pas joué un rôle dans cette décision.

L'auteur, Leo Damore, déjà

connu pour *The Cape Cod Years of John F. Kennedy* et *In the Garden: Anatomy of a Murderer*, est considéré comme un enquêteur infatigable. Son livre donnerait un aperçu tout à fait nouveau de l'accident qui coûta la vie à Mary Jo Kopechne. Ted Kennedy, on s'en souvient, avait déclaré qu'il conduisait Mary Jo au traversier lorsqu'il bifurqua au mauvais endroit et que sa voiture tomba du haut du pont dans la rivière.

Des mauvaises langues ont avancé qu'il ne se rendait aucunement au traversier, et que son explication visait à dissimuler quelque chose. Selon certaines sources, Damore est d'avis que cette histoire fut inventée de toutes pièces et que la jeune femme mourut d'une façon toute différente. On croit savoir de plus que Damore a recueilli des pièces à conviction révélant l'identité de la personne à qui Ted Kennedy

téléphona après l'accident. Personne ne veut avancer une date pour la publication du livre; le président de la maison d'édition Random House, Bob Bernstein, affirme qu'il ne sait rien d'un tel projet, tandis qu'un porte-parole de Random House a fait savoir que le livre ne se trouvait pas sur la liste des publications de l'automne, ajoutant qu'il ne pouvait en dire plus, car « les choses peuvent changer si vite ».

La violence paternelle responsable de tendances meurtrières chez les enfants

WASHINGTON (UPI) — Un enfant de quatre ans a été trouvé au chevet de sa mère qui dormait, le couteau à la main, prêt à lui trancher la gorge. Un jeune de 12 ans a étranglé sa sœur, un garçon de cinq ans a asséné à son professeur un coup de matraque à la tête.

Ce sont là quelques exemples typiques des comportements meurtriers de 21 enfants qui ont fait l'objet d'une étude de la part de psychiatres de l'Université de New York, et qui ont un facteur commun: tous ces enfants ont un père violent.

Le docteur Dorothy Otnow Lewis rapporte les résultats de cette étude dans le numéro de février de l'*American Journal of Psychiatry*. Selon elle, les en-

fants qui sont témoins ou victimes d'actes de violence peuvent développer une tendance au suicide, quand ils dirigent cette violence et cette frustration sur eux-mêmes, ou une tendance au meurtre quand ils les portent sur autrui.

Le docteur Lewis et ses collègues ont étudié en fait les dossiers médicaux de 51 enfants âgés de trois à 12 ans et qui ont été traités à un centre psychiatrique pour enfants pendant un an. Parmi ces enfants, 21 ont été classés comme ayant des tendances meurtrières. Neuf d'entre eux avaient attaqué des bébés; cinq, leur mère; trois, leur professeur, et quatre autres, des amis ou d'autres membres de leur famille.

Aucun ne s'était attaqué à son père et seulement deux ont dit qu'ils auraient aimé le faire.

Presque tous les enfants des deux groupes ont une mère à la maison, mais peu d'entre eux vivent régulièrement avec leur père naturel. Quand les pères font leur apparition à la maison, ils sont, dans 62 p. cent des cas, des enfants aux tendances meurtrières, violents avec la mère, alors que le pourcentage n'est que de 13 p. cent, chez les enfants souffrant d'autres troubles de comportement.

En fait, 37 p. cent des pères des enfants aux tendances meurtrières avaient les mêmes tendances dans leur enfance, comparativement à 13 p. cent des pères des enfants n'ayant pas ces tendances.

L'alcoolisme est un autre facteur commun aux pères des enfants aux tendances meurtrières.

Les chercheurs ont par ailleurs découvert que seulement 10 p. cent des mères des enfants des deux groupes avaient eu des problèmes avec la justice. Par contre, 43 p. cent des mères des enfants du premier groupe, ceux qui ont des tendances au meurtre, ont fait un stage dans une institution psychiatrique, comparativement à 7 p. cent chez les mères des enfants de l'autre groupe.

Pour les chercheurs, le facteur qui contribue le plus à susciter la violence chez les enfants relève de l'expérience qu'ils vivent en ayant un père violent.

En vigueur du 16 février au 19 février, ou jusqu'à épuisement de la marchandise

Des rabais, des affaires!

Procurez-vous ces appareils Kenmore robustes et fiables

Lave-vaisselle qui s'occupe de la vaisselle vraiment sale, modèle mobile

529⁹⁸

ch. Ord. 579,98 \$

a- Programmes: lavage normal, lavage économique (utilise 20% moins d'eau chaude que le lavage normal) ou lavage vigoureux pour nettoyer à fond les casseroles. Séchage à air chaud ou froid. Dessus pouvant servir de surface de travail. Blanc. Série 267 472 441. Or. ou amande 10 \$ de plus.

Modèle à encastrer, offert à plus bas prix. Panneaux réversibles de couleur. 267 472 320 DL. Ord. 539,98 \$... **499,98 \$** ch.

Pratique cuisinière Kenmore Mark 3 de 30" ... le travail est rendu plus facile

b- Ce modèle possède les caractéristiques telles que: four programmé par horloge, prise programmable pour les petits appareils, éléments de luxe. Four à nettoyage facile. Blanc. Série 227 466 020. Ord. 649,98 \$... **599,98 \$** ch.

Modèle à four à nettoyage facile, porte en verre noir. Blanc. Série 227 466 021. Ord. 679,98 \$... **629,98 \$** ch.

Modèle à four autonettoyant. Blanc. Série 227 466 720. Ord. 859,98 \$... **809,98 \$** ch.

Modèle à four autonettoyant, porte en verre noir. Blanc. Série 227 466 721. Ord. 889,98 \$... **839,98 \$** ch.

Couleurs 10 \$ de plus.

Réfrigérateur Kenmore sans givre, modèle 13 pi³

c- Clayettes réglables, l'hydrateur sur toute la largeur. Section congélateur pour 79 lb. Blanc. Série 467 432 900. Ord. 679,98 \$... **659,98 \$** ch.

Modèle 15.4 pi³. Section congélateur pour 136 lb. Blanc. Série 467 451 900. Ord. 749,98 \$... **739,98 \$** ch.

Modèle 17.1 pi³. Section congélateur pour 155 lb. Blanc. Série 467 470 900. Ord. 839,98 \$... **819,98 \$** ch.

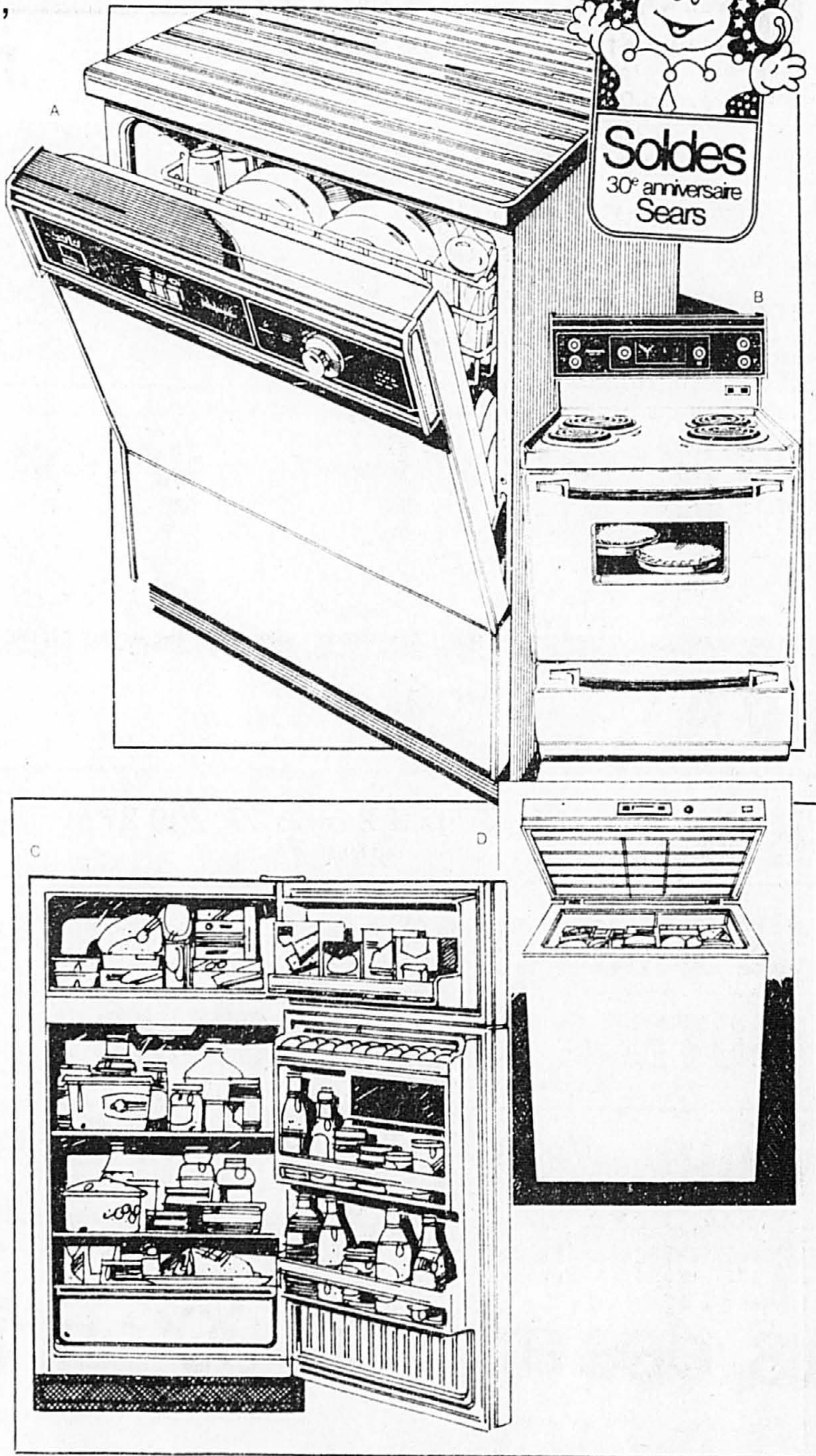
Amande 10 \$ de plus.

Congélateur 7 pi³ idéal pour les endroits restreints

d- Isolation 2" de mousse dans la base et les parois, couvercle isolé 1 13/16" dans le couvercle. Réglage de la température. Pour 240 lb. Blanc. 477 410 720 DL. Ord. 374,98 \$... **354,98 \$** ch.

Modèle 11 pi³. Pour 380 lb. Blanc. 477 411 120 DL. Ord. 409,98 \$... **389,98 \$** ch.

Modèle 15 pi³. Pour 520 lb. Blanc. 477 411 530 DL. Ord. 444,98 \$... **414,98 \$** ch.



Commandes téléphoniques acceptées. Appareils Kenmore. Rayon 22-26-46-47.

Possibilité de crédit

Offerts dans les 23 points de vente Sears de Montréal et ses environs

Dans nos magasins		Mail Champlain, Brossard		Dans nos bureaux de vente par catalogue:		TELE-SHOPPING	
Place Veau		465-1000		Béloué	464-4000	LaSalle	363-8120
Ville Saint-Laurent	333-5222	432-2110		Boucherville	541-1240	Longueuil	679-1160
Les Gaijeres d'Anjou, Anjou	353-7770	349-2651		Châteauguay	691-6920	Montréal-Nord	323-9410
				Chomedey	687-4811	Pincourt	453-7730
				Duvernay	668-6600	Pointe aux Trembles	645-2321
				Lachine	622-6300	Pointe-Claire	594-4720
						Repentigny	581-7631
						Rosemère	621-0230
						Rosemont	722-2501
						Saint-Eustache	472-6820
						Terrebonne	471-2233
						Montréal	333-5811
						Saint-Jérôme	432-1130
						Saint-Jean	349-2611

Heures d'ouverture: lundi, mardi, mercredi, de 9h30 à 17h30; Jeudi, vendredi, de 9h30 à 21h; samedi de 9h à 17h.

Sears Kenmore

APPEL D'OFFRES

PROJET: RÉFECTION DES TOITURES HÔPITAL CHARLES LEMOYNE 121, boulevard Taschereau Greenfield Park, Québec J4V 2G9

PROPRIÉTAIRE: LA CORPORATION DE L'HÔPITAL CHARLES LEMOYNE

LES ARCHITECTES: TÉTREAULT, PARENT, LANGUEDOC ET ASSOCIÉS 3970, Côte-des-Neiges Montréal, Québec H3H 1W2

Téléphone: (514) 931-0723

La Corporation de l'Hôpital Charles Lemoyne demande des soumissions pour des travaux de refecton des toitures à effectuer à son édifice sis au 121, boulevard Taschereau, Greenfield Park, Québec.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes (entrepreneur et sous-traitant) ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis et documents contractuels et autres renseignements seront disponibles à compter du jeudi 17 février 1983 au bureau des Architectes Tétreault, Parent, Languedoc et Associés, contre un dépôt de cent (100.00\$) dollars en espèces ou sous forme de chèque visé ou mandat de poste fait à l'ordre des Architectes Tétreault, Parent, Languedoc et Associés.

Le dépôt pour document de soumission sera remis au soumissionnaire qui aura présenté une soumission conforme, autre que l'adjudicataire, sur réception des documents de soumission par l'architecte au plus tard quinze (15) jours après l'ouverture des soumissions. Dans le cas où les documents seraient retournés après cette date ou qu'une soumission conforme n'ait été présentée, le dépôt sera confisqué.

La soumission des entrepreneurs (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, devra être accompagnée d'un chèque visé correspondant à un montant égal à 10% de la valeur de soumission et fait à l'ordre de la Corporation de l'Hôpital Charles Lemoyne ou d'un cautionnement de soumissions d'un montant équivalent et valide pour une période de soixante (60) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissionnaires devront remettre leur soumission au plus tard le 10 mars 1983 à 15:00 heures à l'Hôpital Charles Lemoyne, au bureau de Monsieur Michel Sheddler, directeur des services auxiliaires. Les soumissions seront ouvertes publiquement à cet endroit le même jour à la même heure.

Avant de signer son contrat pour l'exécution des travaux, l'entrepreneur adjudicataire devra fournir au propriétaire, un cautionnement d'exécution et un cautionnement pour gages, matériaux et services, chacun 50% du prix total du contrat et émis par une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire.

Les entrepreneurs soumissionnaires seront responsables du choix des sous-traitants, tant que leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

L'entrepreneur adjudicataire devra signer le contrat type inclus dans le document normalisé CCDC 12.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Les conditions générales du comité canadien des Documents de Construction «CCDC 12» feront partie intégrante des documents du contrat.

M. Gérard Lanoue
Directeur général
Hôpital Charles Lemoyne

Durant la période de soumission des visites(s) du chantier aura(ront) lieu en présence de l'Architecte et du Maître d'ouvrage. Les coordonnées sont les suivantes: (adresse de l'établissement)

Hôpital Charles Lemoyne
121 boulevard Taschereau
Greenfield Park, Québec, J4V 2H1

délégué du Maître d'ouvrage:
Monsieur Jean Marcil
téléphone: 465-5260

Visite le jeudi 24 février 1983 à 15:00 heures

Note: La rencontre s'effectuera dans le hall d'entrée de l'hôpital. L'agent de sécurité donnera les instructions pour se diriger au bureau de M. Jean Marcil. Toute autre visite de l'Entrepreneur ne sera pas permise.

APPEL D'OFFRES: ASSURANCE DE DOMMAGES (I.A.R.D.)

La Ville de Varennes demande des soumissions publiques pour ses assurances de dommages.

Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges qui est disponible au bureau du greffier situé à l'hôtel de ville de Varennes, 175, rue Sainte-Anne, Varennes, Québec, à compter de 10:00 heures, vendredi le 18 février 1983.

Sont admis à soumissionner, les courtiers d'assurances, membres en règle de l'Association des courtiers d'assurances de la province de Québec qui ont une place d'affaires au Québec et un droit de pratique depuis au moins une (1) année.

Un versement de 50 \$ (chèque ou mandat-poste), payable à l'ordre de la Ville de Varennes est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant pour chaque exemplaire n'est pas remboursable.

Un chèque visé au montant de 250 \$ payable à l'ordre de la Ville de Varennes est requis de chaque courtier soumissionnaire, à l'occasion de la remise de sa soumission. Ce montant sera remboursé à chaque courtier soumissionnaire dont la proposition n'aura pas été retenue. Quant au courtier soumissionnaire dont la proposition aura été retenue, il aura droit audit remboursement lorsque les contrats d'assurances auront été émis conformément à sa soumission.

Les soumissions seront reçues au bureau du greffier, jusqu'à 16:00 heures le 24 mars 1983 et elles seront ouvertes publiquement le même jour à 16:05 heures dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

La Ville de Varennes ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Donné à Varennes ce 16e jour de février 1983.

Luce Doucet, o.n.a.
Greffier

AVIS DE QUALITÉ

Succession de LANGLOIS, Paul; en son vivant de 25, des Érables, Mont-Saint-Hilaire; décédé le 7 octobre 1982.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (1977, L.R.Q. c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle. Le Curateur public du Québec

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

AVIS DE QUALITÉ

Succession de MESSIER, Mme Bruno (née Jeanne-Marcelle Dussault); en son vivant de 400, rue Rigaud, app. 516, Montréal; décédée le 30 mars 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (1977, L.R.Q. c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle. Le Curateur public du Québec

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

AVIS DE QUALITÉ

Succession de CÔTE, Simon; en son vivant de 80, rue Rousseau, Pierre-ville, décédé le 21 mai 1982.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (1977, L.R.Q. c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle. Le Curateur public du Québec

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

«Avis est par les présentes donné que le contrat, en date du 17 janvier 1983, par lequel Usinage Avotex Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Bagot, le 2ème jour de février 1983 sous le No 163543.

Banque de Montréal, le 7 février 1983.»

AVIS

Avis est donné que Robert Genest acheteur domicilié au numéro 12229 de la rue James Morrice à Montréal, district de Montréal d'adresse, au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Robert Hanna.

Signé à Montréal, ce 7e jour de fév. 1983

APPEL D'OFFRES

PROJET: Construction d'une école primaire et secondaire et de résidences à Nemaska au Lac Champion.

PROPRIÉTAIRE: Commission Scolaire Crie, 1462, rue de la Québécoise Val-d'Or (Québec) J9P 4P8 Téléphone: (819) 824-2764

ARCHITECTES: Monette, Leclerc, St-Denis 1130, 8e Rue, suite 202 Val-d'Or (Québec) J9P 3N6 Téléphone: (819) 824-3651

INGÉNIEURS: St-Amant, Vinet, Brassard 1271, 7e Rue Val-d'Or (Québec) J9P 3S1 Téléphone: (819) 825-2233

La Commission Scolaire Crie, propriétaire, demande des soumissions pour la construction de l'école et de résidences à Nemaska.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.Q., chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau des architectes, contre un dépôt de cent cinquante dollars (\$150.00) fait à l'ordre des architectes, qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions; le dossier de soumission sera disponible à compter de 10h00 le 17 février 1983, au bureau des architectes.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de cent vingt mille dollars (\$120,000) à l'ordre du propriétaire, la Commission Scolaire Crie, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au bureau des architectes, 1130, 8e Rue, Val-d'Or, Qué., jusqu'à seize heures (16:00), heure en vigueur localement le dix-septième jour de mars (17 mars 1983), pour être ouvertes publiquement à la Commission Scolaire Crie, à seize heures quinze (16:15 heures).

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

SPECIALITÉS: ÉLECTRICITÉ \$10,000 PLOMBERIE-VENTILATION \$ 9,500

Les sous-traitants, devant passer par le bureau des soumissions déposées au Québec, présenteront leurs soumissions aux B.S.D.Q. le neuf mars (9 mars 1983) jusqu'à quatorze heures (14:00 heures).

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour 60 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

M. Allan Happyjack, ingénieur
Directeur général

LE MONDE DU TRAVAIL

PAR LISA BINSSE

Hydro-Québec

Les employés syndiqués d'Hydro-Québec, (employés de métier, de bureau et techniciens) ont rejeté à 87,3 p. cent les dernières offres patronales. Quelque 60 p. cent de ces 14 700 salariés ont participé aux assemblées générales, tenues à l'échelle de la province depuis le début de l'année, et se sont prononcés sur les offres ainsi que sur l'usage de moyens de pression. Des représentants du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) ont rencontré hier des représentants patronaux pour leur faire part de ce rejet et leur désir de reprendre les négociations. Mais, pour qu'il y ait une reprise des pourparlers, Hydro-Québec devra modifier à la hausse ses offres dans les plus brefs délais. Si la société d'Etat ne réagit pas ou maintient ses offres, le syndicat a reçu de ses membres le mandat de déclencher des moyens de pression, excluant la grève. Les points en litige sont les contrats à forfait, l'indexation et les salaires. Le SCFP demande des hausses de 9 p. cent la première année et de 8 p. cent la deuxième année de la convention collective. Un porte-parole d'Hydro-Québec a déclaré que la société d'Etat donnera une réponse au syndicat d'ici quelques jours.

La grève continue

Les techniciens à l'emploi de Télé-Métropole sont maintenant en grève depuis trois mois. Et, rien ne laisse présager un retour à l'ouvrage pour bientôt. Le syndicat qui a récemment adhéré à la CSN attend toujours que les négociations reprennent devant le conciliateur Roch Saint-Hilaire. L'employeur a récemment fait parvenir une lettre aux 174 techniciens dans laquelle il affirme que leur sécurité d'emploi, le point litigieux dans ce conflit, n'était pas menacée. Prêt à reprendre les pourparlers n'importe quand, le syndicat aimerait bien que l'employeur mette cette affirmation sur papier. Côté salarial, les techniciens veulent la parité avec leurs collègues de Radio-Québec. Entretemps, les nouveaux membres de la Fédération nationale des communications entendent accentuer leurs moyens de pressions : des piquets de grève plus nombreux et plus efficaces et une manif et une campagne de boycottage à l'endroit de Télé-Métropole.

Mirabel

Les travailleurs du Château de l'aéroport de Mirabel ont récemment rejeté à 98 p. cent les dernières offres de leur employeur, le Canadien Pacifique. L'offre était de 7 p. cent de rétroactivité intégrée au salaire à partir de la fin de l'ancienne convention, échue le 21 avril 1982, et 5 p. cent pour les deux prochaines années. En grève depuis un mois, le syndicat qui les représente a demandé et obtenu la nomination d'un conciliateur, André Gauthier. Les négociations sur les clauses normatives durent depuis trois mois et demi. Selon le syndicat, ces travailleurs gagnent \$1 à \$2 de moins que leurs collègues des hôtels de Montréal.

Palais du livre

Les employés de la Librairie du Palais du livre à Montréal veulent se syndiquer avec la CSN. Ils ont présenté cette semaine une demande d'accréditation en ce sens auprès du ministère du Travail. Leur employeur, le propriétaire, est Pierre Roger Nadeau. C'est lui qui s'est battu à l'automne dernier contre la réglementation gouvernementale qui l'empêchait de vendre des livres le dimanche sans vendre aussi des cigarettes comme les tabagies. Le syndicat lui demande d'être aussi compréhensif à l'égard de ses employés qu'il est serviable pour sa clientèle bouquineuse.

Représentation syndicale

La CSD a dénoncé hier la faible représentation syndicale prévue par le ministre de l'Industrie et Commerce et du Tourisme, Rodrigue Biron, au sein des conseils d'administration des deux centres de productivité pour les industries du textile et du vêtement que le ministre veut créer. La CSD demande que cette décision soit réévaluée. Ces conseils, selon un communiqué du ministère, doivent être composés « majoritairement d'industriels et un siège sera réservé à un représentant syndical sur chacun des centres de productivité ». Cette situation, selon la CSD, soulève un problème de taille : parmi les trois centrales, qui sera nommé pour représenter le monde syndical pour combler le seul siège disponible ? Selon la CSD, un conseil d'administration composé majoritairement d'employeurs nie l'importance de l'implication des syndicats et des travailleurs dans le secteur de la productivité.

Programme de prévention

Un programme de prévention, développé et mis en application dans une entreprise de la Rive sud, tentera d'éliminer à la source les dangers d'intoxication par le plomb. Voilà le but d'une entente signée cette semaine par la direction de Preussag Metal (anciennement Métaux Ballast), les Métallistes, le département de santé communautaire de l'Hôpital Charles-Lemoyne et la Commission de la santé et de la sécurité au travail. L'état de santé des travailleurs de cette usine de recyclage et de traitement de plomb démontrait déjà des signes d'alarme. Un suivi médical régulier a révélé de nombreuses intoxications par le plomb entraînant plusieurs retraits de travailleurs de leur poste de travail. Devant cette situation, la direction et les travailleurs, sous l'auspice du DSC et de la CSST, mettront au point un programme pour tenter d'éliminer toutes les sources d'intoxication.

Provigo

Le ministre du Travail a nommé cette semaine un médiateur spécial dans le conflit de travail qui perdure depuis novembre dernier chez Provigo. Il s'agit de Roland Doucet. Ce dernier doit rencontrer les parties impliquées au cours de la semaine afin de tenter d'en venir à un règlement sur les points en litige. Les 2000 membres de l'Union des employés de commerce travaillant dans les 46 magasins Provigo de la région de Montréal se réuniront dimanche, le 20 février prochain, pour se prononcer par vote secret sur le rapport de M. Doucet.

« DE LA PUBLICITÉ DÉGUISÉE... »

Sévère blâme du Conseil de presse à l'endroit de Maurice Côté et du Journal de Montréal

Dans une récente décision, le Conseil de presse est catégorique : les chroniques de Maurice Côté dans le Journal de Montréal « équivalent à des textes publicitaires ». Et le Conseil précise : « Vos propos constituent de la publicité déguisée propre à tromper le lecteur sur la nature de l'information qu'il reçoit. Comme journaliste, vous n'avez pas à vous faire le promoteur de qui ou de quoi que ce soit, cela étant du ressort du service de la publicité de votre journal ».

Par ailleurs, le Conseil de presse du Québec incite à nouveau le Journal de Montréal à faire en sorte que vos chroniques ne renferment plus aucun élément publicitaire et à prendre les mesures promises en 1975 pour corriger la situation ». Ce jugement sévère du Conseil

fait suite à la plainte de M. Yves Sénécal qui dénonçait d'une façon générale le « caractère trompeur » des chroniques de Maurice Côté qui « ne sont que de la publicité déguisée en faveur d'établissements commerciaux ou encore du Parti libéral du Canada ».

La Nouvelle

Dans un autre cas, le Conseil de presse juge « inacceptable » qu'un journal ait refusé de publier une information pour ne pas déplaire à un de ses commanditaires. Ce jugement fait suite à une plainte de l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Victoriaville contre l'hebdomadaire local La Nouvelle.

Ce journal avait refusé de publier un communiqué de l'ACEF parce que cette dernière dénonçait les pratiques des

vendeurs itinérants de matériaux d'isolation. La direction du journal avait plutôt remis copie du communiqué au commerçant le plus visé et qui se trouvait à être en même temps un annonceur du journal. Le Conseil de presse « se surprend de votre geste visant à protéger les intérêts de l'un de vos commanditaires ; c'est une pratique inacceptable parce qu'elle risque de subordonner l'information à des intérêts commerciaux ».

Le Conseil déplore enfin que La Nouvelle ait menacé de mettre fin à toute collaboration avec l'ACEF de Victoriaville à la suite des incidents.

Rubrique des lecteurs

Selon le Conseil de presse qui vient d'étudier la plainte d'un lecteur de La

Tribune qui accusait ce journal de n'avoir pas publié toutes ses lettres ouvertes portant sur l'inflation, « La Tribune s'est acquittée de sa tâche conformément aux règles de l'éthique journalistique et à sa responsabilité d'informateur public ».

Dans sa décision, le Conseil ajoute que « nul ne peut prétendre avoir accès de plein droit à la rubrique réservée au courrier des lecteurs ». Et il précise : « La décision de publier ou de rejeter des lettres ouvertes relève de l'autorité et du jugement rédactionnels de l'éditeur qui doit, bien sûr, favoriser l'expression d'autant de points de vue possible en évitant de refléter uniquement les points de vue de l'éditeur ou encore d'écarter ceux qui ne correspondent pas à ce dernier ».



goineau-bousquet

SUPER VENTE D'INVENTAIRE

PLANCHES MURALES



CHÈNE SELECT Karo (pqt 20 pi. carré)	39⁹⁵
ord.: 59,45\$	SPECIAL:
CÈDRE NOUVEUX 5" Trojan (pqt 20 pi. carré)	29⁷⁷
ord.: 42,50\$	SPECIAL:
(300 PAQUETS EN MAGASIN)	
CHÈNE RUSTIQUE Karo (pqt 20 pi. carré)	32⁹⁵
ord.: 47,10\$	SPECIAL:
FRÈNE NATUREL Karo (pqt 20 pi. carré)	35⁹⁵
ord.: 54,09\$	SPECIAL:

PIN NOUVEUX PICKWICK « Voltigeur » 4" PAQUETS DE 18 PI. CARRÉ (520 paquets en magasin) ord.: 19,99\$
SPECIAL:

PIN NOUVEUX V. JOINT «Laurier» 4" (780 paquets en magasin)

PIN NOUVEUX V. JOINT «Forillon» 4" (390 paquets en magasin)

PIN NOUVEUX PATRON BOSTON «Mont Bruno» (390 paquets en magasin) **15⁹⁹**

PEINTURE GOINEAU - BOUSQUET

LATEX MAT D'INTÉRIEUR No 501	DEBOURSEZ	SEMI-LUISANT LATEX D'INTÉRIEUR No 541	DEBOURSEZ
	01¢		01¢
ord.: 11,99\$	ET OBTENEZ-EN UN DEUXIEME	ord.: 14,99\$	ET OBTENEZ-EN UN DEUXIEME
CONTENANT 4 LITRES		CONTENANT 4 LITRES	



PLANTES VERTES SUSPENDUES

Pot 10" Ord.: 13,69

SPECIAL: 7⁹⁹

VANITÉ «BÉLANGER»

50% de rabais



Vendue non assemblée, comptoir non inclus. (Photo peut différer). (MARCHANDISE IDENTIFIÉE EN MAGASIN)

PANNEAUX LOUVRES

Ferronnerie d'installation non incluse
Prête à peindre
1 1/2" d'épaisseur x 79" de hauteur
Panneaux 11 3/4" x 14 3/4" 15 3/4" x 17 3/4" ord.: 29,90\$ le panneau

	ORD.	SPECIAL
MOTEUR G.E. 115 VOLTS 1/3 C.V. (12 EN MAGASIN)	75,99	39⁹⁵
Mod. 548 TOUPIE SKIL 115 volts 3.8 amp. 27 000 RPM (40 EN MAGASIN)	109,99	59⁹⁵
Mod. 271 WISEUSE À MUR SEC SKIL 120 volts 0 à 25 000 RPM (7 EN MAGASIN)	169,00	89⁰⁰
DISTRIBUTEUR RUBAN GOMMÉ (496 EN MAGASIN)	2,98	1⁴⁹
CÉRAMIQUE Modèle 53613 Longueur: 7 3/4", largeur: 3 3/4" (MARCHANDISE IDENTIFIÉE EN MAGASIN)	0,85 ch.	49¢ ch.

37 HOTTES DE CUISINIÈRE MIAMI CAREY*

réduites de 50%

Modèle discontinué (MARCHANDISE IDENTIFIÉE EN MAGASIN)

PLUSIEURS AUTRES AUBAINES EN MAGASIN

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 26 FÉVRIER 1983
Dépositaire des peintures Sico et CIL. Aucune commande téléphonique
Service de livraison moyennant un léger supplément
UN SEUL MAGASIN, MAIS TOUT UN MAGASIN

PEPINIÈRE



goineau-bousquet



1/2 MILLE AU NORD DU PONT VIAU

164, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval



Plus d'accidents prévus à la maison

■ OTTAWA (PC) — Le ministère fédéral de la Consommation a fait savoir, hier, qu'on s'attend à une augmentation du nombre des accidents causés par des produits utilisés à la maison et dans les sports, dans un rapport qui sera publié en avril.

À la demande du ministère, des statistiques à ce sujet sont compilées depuis mars dernier dans cinq hôpitaux de Halifax, Montréal, Toronto, Regina et Prince George (Colombie-Britannique).

À cause du petit nombre d'hôpitaux en cause, on ne s'attend pas à ce que le rapport constitue un reflet fidèle de la situation au pays. Mais il indiquera, au moins, une tendance dans des régions où le ministère pourra poursuivre son enquête.

Selon M. J.W. Black, haut

fonctionnaire du ministère, « la cause numéro un de blessures à la maison » est la chute, chute de l'escalier, du lit et même d'une chaise.

Arrivent en deuxième et troisième les blessures des sportifs et celles des bricoleurs à la maison.

On ne tient pas compte des accidents à la maison causés par les incendies, les produits chimiques ou les poisons.

Bricolage

Les hausses du nombre d'accidents causés par des outils de bricolage serait une conséquence indirecte de la récession, qui incite les gens à exécuter eux-mêmes certains travaux confiés auparavant au plombier ou au menuisier.

« Les gens essaient de faire des économies », a noté M. Black.

Un nouvel organisme est créé pour défendre les travailleurs accidentés

■ Si tant de travailleurs accidentés sont devenus des hommes détruits et des assistés sociaux, c'est parce que les syndicats et les associations s'intéressant à leur sort n'ont pas pu dans la plupart des cas trouver les spécialistes capables et dési-

CONRAD BERNIER

reux de défendre leurs diagnostics contre ceux des médecins et experts de la Commission de la santé et sécurité au travail (CSSST) et des employeurs.

C'est pour en finir une fois pour toutes avec cette situation-cul-de-sac où des milliers de travailleurs accidentés et leurs droits les plus fondamentaux sont impitoyablement sacrifiés qu'une cinquantaine de personnes - des dirigeants syndicaux, des ingé-

nieurs, des médecins, des travailleurs et des universitaires de disciplines diverses - viennent de créer, à l'invitation de Michel Chartrand, la Fondation pour l'aide aux travailleuses et aux travailleurs accidentés (FATA).

Hier, au cours d'une conférence de presse, le président provisoire de la FATA, M. Florent Audet, a présenté ce nouvel organisme comme une fondation légalement constituée en corporation ayant déjà des bureaux à Montréal (1069 St-Denis, tél: 842-1883), à Québec (115 boulevard Charest, est, tél: 647-5840), et comptant en ouvrant bientôt à Rimouski, à Sorrel, en Abitibi et au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La FATA, dont les services seront gratuits pour tous les travailleurs accidentés, syndiqués et non-syndiqués, compte se fi-

nançer par les subventions volontaires d'organismes et d'individus « qui ont à cœur la défense pleine et entière des accidentés du travail ». MM. Emile Boudreau, Michel Chartrand et Florent Audette ont tour à tour soutenu que le sort réservé jusqu'ici à des milliers de travailleurs accidentés est à la fois trop douloureux et trop scandaleux pour ne pas troubler profondément et irréversiblement la conscience d'une majorité de citoyens québécois et les convaincre de souscrire, même modestement, au budget de lancement et d'opération de la FATA. Lors de son 52e congrès, la CSN a pour sa part voté un appui de principe à la FATA et une souscription de \$50 000 pour les deux premières années.

Les porte-parole de la FATA,

qui contestent non seulement « les retards et les tracasseries administratives de la CSST mais sa philosophie même de ce qui constitue une maladie ou une entrave à l'intégrité physique et mentale des travailleurs », sont persuadés de pouvoir dénicher, dans toutes les disciplines médicales, des spécialistes capables de poser des diagnostics objectifs, sûrs, défendables devant n'importe quel organisme ou tribunal. « Nous ne voulons pas pour la FATA, ont-ils ajouté, de médecins étiquetés ou étiquetables — des médecins de la CSST, des médecins patronaux ou des médecins FTQ ou CSN — mais des spécialistes de grand format et des hommes libres vigoureusement déterminés à le rester envers et contre tous ».

Le recours collectif serait moins efficace

■ QUÉBEC (PC) — Selon la Cour d'appel du Québec, les accidentés du travail ainsi que la Commission de santé et de sécurité au travail du Québec ont plus de garanties de faire valoir leurs droits s'ils s'y prennent individuellement plutôt que par recours collectif.

Il s'agit en substance de l'un des principaux motifs invoqués par les juges Lajoie, Bélanger et Nolan pour renverser un jugement rendu le 8 juillet par le juge Jacques Philippon, de la Cour supérieure.

Le juge nommait M. Serge Pillin représentant de tous les accidentés du travail qui se sont vus accorder par la CSST, depuis le 5 mars 1982, un taux de diminution de capacité de travail permanente.

M. Pillin, patronné par le Mouvement d'aide aux accidentés du travail du Québec, avançait que la commission avait, ce faisant, agi illégalement et voulait obtenir de la Cour supérieure un bref d'évocation qui aurait obligé la commission à réévaluer son dossier, de même que ceux des milliers d'autres accidentés qui seraient dans la même situation.

Rejet

La commission a contesté ce jugement et la Cour d'appel vient de lui donner raison en infirmant le jugement de première instance et en rejetant la requête de M. Pillin.

Entre autre, selon le juge François Lajoie, le jugement qui ferait droit aux conclusions autorisées par la Cour supérieure, « serait inexécutoire : il soustrairait au pouvoir de surveillance et de contrôle de la Cour supérieure les décisions de la commission, puisqu'il ordonnerait à la commission de réviser ses dossiers et de rendre de nouvelles décisions qui pourraient être les mêmes que celles déjà rendues ».

En somme, le jugement de la Cour supérieure aurait pour effet, en grande partie, de laisser à la commission la décision de dire qui est membre du groupe représenté par M. Pillin et qui ne l'est pas.

Puis, poursuit le juge Lajoie, « les questions de faits et de droit que soulève le recours de Pillin et de chacun des membres du groupe qu'il entend représenter ne sont ni identiques, ni similaires ou connexes, sauf sous certains aspects non essentiels. Le recours de l'intimé aurait dû être refusé ».

Colloque sur les effets de l'écran cathodique sur la vision et la santé

■ De plus en plus de travailleurs et de travailleuses doivent maintenant utiliser quotidiennement un écran cathodique, tandis que les jeux-vidéos prennent une place de plus en plus importante dans les foyers. Une grande confusion entoure encore les effets de l'écran sur la vision et la santé en général. C'est pour pallier ce manque d'information que l'Association des optométristes du Québec tiendra bientôt un important symposium sur le thème *Vision et écran cathodique*.

L'événement aura lieu à Québec, du 5 au 8 mai prochains, et regroupera plus de 300 optométristes, des représentants du milieu syndical et patronal, d'éminents spécialistes en optométrie, en ergothérapie, en physiologie, en médecine, etc. Les conférenciers invités y présenteront des communications sur la santé de l'œil soumis à l'écran cathodique et sur l'état des recherches en ce domaine.

Le public est invité

Ce symposium sera ouvert au public et en particulier aux utilisateurs d'écrans qui, selon le président de l'Association, le Dr Jean-Marie Rodrigue, sont en droit de recevoir tous les renseignements pertinents concernant l'impact de l'écran cathodique sur leur santé. Les employeurs qui ont implanté les écrans dans leurs entreprises ou songent à le faire, leurs employés, et les parents d'enfants « mordus » de jeux-vidéos ou de mirro-ordinateurs, y trouveront profit.

Selon le Dr Rodrigue, « cette information s'avère précieuse à l'heure où l'écran cathodique domine une multitude de secteurs d'activités professionnelles et tend à s'imposer de plus en plus fortement dans le quotidien d'un grand nombre de Québécois ».

PRÉPAREZ-VOUS pour notre

VENTE D'ENTREPÔT

à tous nos magasins

Et voici DE SUPER-RÉDUCTIONS!

DÉPÊCHEZ-VOUS, LE CHOIX EST LIMITÉ!

20% à 30% DE RABAIS
TOUTES LES FIXATIONS DE SKI DE DESCENTE
Exemple: Fixations Look H.P. 99 avec freins
N/Prix rég. 159,99 \$ EN SOLDE **111⁹⁸** la paire

30% à 60% DE RABAIS
TOUS LES SKIS DE FOND
Exemple: Skis Soleil de Splitkein
N/Prix rég. 74,99 \$ EN SOLDE **29⁹⁸** la paire

20% à 40% DE RABAIS
TOUTES LES CHAUSSURES D'ENTRAÎNEMENT NIKE
Exemple: Chaussures Intrepid
N/Prix rég. 39,99 \$ EN SOLDE **23⁹⁸** la paire

25% à 50% DE RABAIS
TOUTES LES RAQUETTES DE RACQUET-BALL ET DE SQUASH
Exemple: Raquette de squash Dunlop Ultra
N/Prix rég. 29,99 \$ EN SOLDE **22⁴⁸** chacune

30% à 60% DE RABAIS

TOUS LES SKIS DE DESCENTE

TOUTES LES BOTTINES DE SKI DE DESCENTE

TOUS LES COSTUMES DE SKI

TOUS LES ANORAKS DE SKI

TOUS LES PANTASKIS & CHANDAILS

Exemple: Skis de descente Dynastar Challenger N/Prix rég. 229,99 \$

Exemple: Bottines Trappeur "Cruise" ou "Softlite" N/Prix rég. 189,99 \$

EN SOLDE **91⁹⁸** la paire

60% DE RABAIS
TOUTES LES CULOTTES DE HOCKEY

50% à 60% DE RABAIS

TOUT L'ÉQUIPEMENT PROTECTEUR DE HOCKEY CCM ET KOHO*

*sauf les casques et le système ProPac CCM

40% DE RABAIS
TOUS LES PATINS CCM ET D'AUTRES MODÈLES SÉLECTIONNÉS

Exemple: Patins Blackfoot de Bauer N/Prix rég. 75,99 \$ EN SOLDE **29⁹⁸** la paire

25% DE RABAIS
TOUS LES COORDONNÉS MOLLETONNÉS MONDOR ET HOLMONT

Exemple: Pull uni à glissière pleine longueur N/Prix rég. 23,99 \$ EN SOLDE **17⁹⁸** chacun

25% DE RABAIS
SUR TOUS LES CYCLES-EXERCISEURS SUR TOUS LES SACS DE SPORT

AUBAINE! Premiers arrivés, premiers servis!
1/2 PRIX
Gants de ski Kombi en cuir pour hommes ou pour dames - Modèles assortis
N/Prix rég. 34,99 \$ EN SOLDE **14⁹⁸** la paire

AUBAINE! Premiers arrivés, premiers servis!
1/2 PRIX
Crosses de hockey
Toutes les crosses de hockey CCM et d'autres modèles sélectionnés de Victoriaville et Titan.

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE LE MARDI 1^{ER} MARS 1983. SAUF S'IL Y A ÉPUISEMENT DES STOCKS. NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. BLACKFOOT ET SOLEIL SONT DES MARQUES DE COMMERCE DÉPOSÉES DE COLLEGIATE/ARLINGTON, OUTDOOR STORES, UNE DIVISION DE LA SOCIÉTÉ DE DÉTAIL IMASCO INC.

7201 boulevard Les Galeries D'Anjou
Ville D'Anjou, Qué. 353-9000

226 boulevard Les Promenades
St. Bruno, Qué. 653-1364

1175 rue Ste-Catherine ouest
Montréal, Qué. 288-0181

Lundi-Mercredi 9:30-6:00; Jeudi-Vendredi 9:30-9:00; Samedi 9:00-5:00

1600 boulevard Le Corbusier
Laval, Qué. 688-1021

2150 boulevard Lapinière
Brossard, Qué. 671-7275

3149 boulevard des Sources
Dollard-des-Ormeaux, Qué. 683-8400

arlington
sports

